

**COMMUNITY AND PROTECTIVE
SERVICES COMMITTEE
REPORT 22
OCTOBER 27, 2021**

**146 COMITÉ DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES ET DE
PROTECTION RAPPORT 22
LE 27 OCTOBRE 2021**

SUBJECT: Community Safety and Well-Being Plan

File Number ACS2021-EPS-PPD-0003

Report to Community and Protective Services Committee on 21 October 2021

and Council 27 October 2021

**Submitted on October 15, 2021 by Anthony Di Monte, General Manager –
Emergency and Protective Services**

**Contact Person: Lisa Petch, Program Manager – Community Safety and Well-
Being**

613-580-2424 extension 36319, lisa.petch@ottawa.ca

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

OBJET : Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités

Dossier : ACS2021-EPS-PPD-0003

Rapport au Comité des services communautaires et de protection

le 21 octobre 2021

et au Conseil le 27 octobre 2021

**Soumis le 15 octobre 2021 par Anthony Di Monte, Directeur général – Services de
protection et d'urgence**

**Personne ressource : Lisa Petch, Gestionnaire de programme – Sécurité et bien-
être dans les collectivités**

613-580-2424 poste 36319, lisa.petch@ottawa.ca

Quartier : CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

REPORT RECOMMENDATION(S)

That the Community and Protective Services Committee recommend that Council:

- 1. Approve the draft Community Safety and Well-Being Plan as outlined in this report and attached as Document 1; and**
- 2. Direct the General Manager of Community and Social Services to develop a governance structure, an evaluation and performance measurement framework, and a financial strategy for the administration, implementation, evaluation, and funding of the Community Safety and Well-Being Plan as set out further in this report, and to report back to the appropriate Standing Committee of Council as soon as feasible.**

RECOMMANDATION(S) DU RAPPORT

Le Comité des services communautaires et de protection présente les recommandations suivantes au Conseil :

- 1. Approuver le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités provisoire tel qu'il est énoncé dans le présent rapport et joint au titre du document 1;**
- 2. Charger le directeur général de Services sociaux et communautaires d'élaborer une structure de gouvernance, un cadre d'évaluation et de mesure du rendement, ainsi qu'une stratégie financière pour l'administration, la mise en œuvre, l'évaluation et le financement du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, tel qu'il est exposé plus en détail dans le présent rapport, d'en faire rapport au comité permanent compétent du Conseil dès que possible.**

EXECUTIVE SUMMARY

Assumption and Analysis

The purpose of this report is to recommend a Community Safety and Well-Being Plan that includes goals, strategies, and actions to address key the local priorities for community safety and well-being. The key priorities for this plan are: Discrimination,

marginalization, and racism; Financial security and poverty reduction; Gender-based violence and violence against women; Housing; Integrated and simpler systems; and Mental well-being, as approved by Council in October 2020 in the [Community Safety and Well-Being Plan – Interim Report](#) (ACS2020-EPS-GEN-0008).

The proposed Plan is both a foundational strategy and a long-term journey that is intended to address the most pressing risk factors to community safety and well-being issues and respond to emerging issues that arise in the future. The draft Plan presents city-wide strategies, not neighbourhood specific tactics, and will require collaborative action by various governments, institutions, groups, and agencies working together to reduce those risks.

The goals, strategies, and outcomes proposed in this report, and outlined in Document 1, establish the focus and direction of work within each of Council's priorities over the next ten years, and will be used to develop detailed action plans and initiatives within each area to address and improve safety and well-being across all of Ottawa's communities.

These proposed goals, strategies, and outcomes were developed based on the feedback collected during extensive consultation with public and stakeholder engagements in 2020 and 2021. Collaboration with residents and sector experts, meaningful engagement with community stakeholders and the inclusion of respondents with lived and living experience were the cornerstone of the engagement process, and input received is summarized below in this report and in Document 2.

One of the core concepts of the community safety and well-being planning process is that it will complement the work already underway across the city while promoting solutions unique to Ottawa and using existing resources and assets in a more innovative, effective, and efficient way. This report highlights programs, services, and initiatives that are planned or already underway by the City and community, as outlined and further described in Document 3. These include, among others, the City's 10-Year Housing and Homelessness Plan, the Anti-Racism Secretariat and Strategy, the City of Ottawa Reconciliation Action Plan, the Older Adult Plan, Ottawa Police Service's Neighbourhood Response Teams, Ottawa Public Health's Neighbourhood Cluster

Response Team, and the Women and Gender Equity Strategy. The proposed goals, strategies, and outcomes therefore leverage this ongoing work while also seeking to fill any gaps in priority areas.

Further to Recommendation 2, the development of the remaining elements of the plan as well as its implementation will be undertaken under the direction of the General Manager of Community and Social Services following the adoption of the goals, strategies, and outcomes proposed in this report. Work in this second phase will consist of developing the remaining key elements required for the administration, implementation, evaluation, and funding of the draft Community Safety and Well-Being Plan, namely a governance structure, an evaluation and performance measurement framework, and a financial strategy, as further set out below. Staff will report back on the progress of these final elements to the appropriate Standing Committee and Council as soon as feasible.

Financial Implications

There are no financial implications associated with the report recommendations. The provincial government has not committed to providing any funding relating to this project at this time. Any financial impacts associated with the development phase of the project have been absorbed within the 2020 and 2021 Operating Budgets of the Emergency and Protective Services department. The addition of four permanent full-time equivalents with a budget of \$510,000 and non-compensation budget of \$250,000 will be included in the 2022 Draft Budget to be tabled on November 3.

The total of \$34 million of municipal investments have been listed in this report is within existing budgets.

Public Consultation/Input

Staff held two public and stakeholder consultation periods. The first one was from March – June 2020, which informed the priorities for the Plan. The second one was from January – March 2021, which informed the proposed goals, strategies, and outcomes of the Plan. A What We Heard report was created for each consultation

period to summarize the key themes and provide insights into the gaps and potential opportunities for the Community Safety and Well-Being Plan.

Input was obtained from a broad cross-section of communities and stakeholders in order to ensure the proposed Plan responds to the needs of Ottawa residents including Indigenous people, equity seeking groups, racialized people, people with disabilities, people living in poverty, people living in rural, suburban and urban communities, francophones, 2SLGBTQQA+ people, older adults, immigrants and refugees, women, youth, and business, as well as organizations that support and work with these groups. The consultations followed the City's Equity and Inclusion Lens and the Public Engagement Strategy. In addition, staff met with the City's Accessibility Advisory Committee, the Arts, Culture, and Recreation Advisory Committee, and the French Language Services Advisory Committee to receive input and feedback.

Specific engagement activities with the Indigenous community, including Host Nations, and the urban Indigenous population which include First Nations, Inuit, and Métis peoples, helped to develop relationships, ensure communications and engagement activities were respectful of the culture, and gathered input into strategies and action items relative to the Indigenous community, as further described in the report.

The Advisory Committee, the [Crime Prevention Ottawa \(CPO\) Board of Directors](#), met nine times since the inception of the Community Safety and Well-Being initiative to provide strategic advice and feedback into the development of the draft Community Safety and Well-Being Plan. Feedback from the Advisory Committee has been included as part of the recommendations of this report. The Advisory Committee supports the proposed Community Safety and Well-Being Plan as outlined in this report.

RÉSUMÉ

Hypothèse et analyse

Le présent rapport a pour objet de recommander le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités qui comprend les buts, les stratégies et les mesures visant à répondre aux priorités locales clés en matière de sécurité et de bien-être dans les

collectivités. Les principales priorités de ce plan sont les suivantes : la discrimination, la marginalisation et le racisme; la sécurité financière et la réduction de la pauvreté; la violence fondée sur le genre et violence à l'endroit des femmes; le logement; les systèmes intégrés et simples; le bien-être mental, tel qu'il a été approuvé par le Conseil en octobre 2020 dans le [Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités – Rapport provisoire](#) (ACS2020-EPS-GEN-0008).

Le plan proposé est à la fois une stratégie fondamentale et un long périple qui vise à aborder les facteurs de risque les plus pressants pour les questions de sécurité et de bien-être dans les collectivités et à répondre aux enjeux émergents qui se poseront à l'avenir. Le Plan provisoire présente des stratégies à l'échelle de la ville, et non des tactiques propres aux quartiers, et nécessitera une action concertée de la part de divers gouvernements, institutions, groupes et organismes qui travaillent ensemble pour réduire ces risques.

Les buts, les stratégies et les résultats proposés dans le rapport et décrits dans le document 1 établissent la vision et l'orientation du travail pour chacune des priorités du Conseil au cours des dix prochaines années et serviront à élaborer des plans d'action et des initiatives détaillés dans chaque domaine, afin d'améliorer la sécurité et le bien-être dans toutes les collectivités d'Ottawa.

Ces buts, stratégies et actions proposés ont été élaborés en fonction des commentaires recueillis lors de vastes consultations auprès du public et des intervenants en 2020 et en 2021. La collaboration avec les résidents et les experts du secteur, la participation significative des intervenants communautaires et l'inclusion des répondants ayant des expériences vécues et de vie ont constitué la pierre angulaire du processus de consultation. Les commentaires reçus sont résumés ci-après dans le présent rapport et dans le document 2.

L'un des concepts essentiels du processus de planification de la sécurité et du bien-être dans les collectivités est qu'il complétera le travail déjà en cours dans toute la ville, tout en promouvant des solutions propres à Ottawa et en utilisant les ressources et les biens existants de façon plus novatrice, efficace et efficiente. Le rapport met en évidence les programmes, les services et les initiatives planifiés ou déjà en cours par la Ville et la

collectivité, comme il est exposé et décrit plus en détail dans le document 3. Il s'agit, entre autres, du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance de la Ville, du Secrétariat de la lutte contre le racisme et de la stratégie de lutte contre le racisme, du Plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa, du Plan relatif aux personnes âgées, des équipes d'intervention dans les quartiers du Service de police d'Ottawa, de l'Équipe d'intervention de Santé publique Ottawa auprès des grappes dans les quartiers, ainsi que de la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres. Les buts, les stratégies et les résultats proposés tirent donc parti de ce travail en cours tout en visant à chercher à combler les lacunes dans les domaines prioritaires.

Pour faire suite à la recommandation 2, l'élaboration des autres éléments du plan ainsi que sa mise en œuvre seront entreprises sous la direction du directeur général de Services sociaux et communautaires après l'adoption des buts, des stratégies et des résultats proposés dans le présent rapport. Les travaux de cette deuxième phase consisteront à élaborer les autres éléments clés nécessaires à l'administration, à la mise en œuvre, à l'évaluation et au financement du projet de Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, à savoir une structure de gouvernance, un cadre d'évaluation et de mesure du rendement, ainsi qu'une stratégie financière, comme elle est expliquée en détail ci-dessous. Le personnel rendra compte de l'état d'avancement de ces éléments finaux au Comité permanent et au Conseil appropriés au premier trimestre de 2023.

Répercussions financières

Il n'y a pas d'incidences financières associées aux recommandations du rapport. Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement provincial ne s'était pas engagé à financer ce projet. Toutes les répercussions financières se rapportant à cette phase du projet seront absorbées dans les budgets de fonctionnement 2020 et 2021 de la Direction générale des services de protection et d'urgence. L'ajout de quatre équivalents temps plein permanents assorti d'un budget de 510 000 dollars et d'un budget non lié à la rémunération de 250 000 dollars sera incorporé au budget provisoire de 2022 devant être présenté le 3 novembre.

Le total des investissements municipaux de 34 M\$ qui figurent dans le présent rapport s'inscrit dans les budgets existants.

Consultation et avis du public

Le personnel a tenu deux périodes de consultation auprès du public et des intervenants. La première, qui s'est étalée de mars à juin 2020, a éclairé les priorités du Plan. La deuxième, quant à elle, qui s'est échelonnée de janvier à mars 2021, a permis d'établir les objectifs, les stratégies et les résultats du Plan. Un rapport sur « ce qui a été dit » a été créé pour chaque période de consultation afin de résumer les thèmes clés et apporter un éclairage sur les lacunes et les possibilités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

On a obtenu des commentaires d'un large éventail de collectivités et d'intervenants afin de s'assurer que le Plan répond aux besoins des résidents d'Ottawa, y compris les Autochtones, les groupes en quête d'équité, les personnes racialisées, les personnes handicapées, les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes vivant dans les collectivités rurales, suburbaines et urbaines, les francophones, les personnes 2SLGBTQIA+, les personnes âgées, les immigrants et les réfugiés, les femmes, les jeunes et les entreprises, ainsi que les organismes qui appuient ces groupes et qui collaborent avec eux. Les consultations ont fait suite à l'Optique d'équité et d'inclusion et à la Stratégie d'engagement du public de la Ville d'Ottawa. En outre, le personnel a rencontré le Comité consultatif sur l'accessibilité de la Ville, le Comité

consultatif sur les arts, la culture et les loisirs, et le Comité consultatif sur les services en français afin de recueillir des commentaires et de la rétroaction.

Des activités de consultation précises auprès de la collectivité autochtone, dont les nations hôtes, et la population autochtone urbaine, qui comprend les Premières nations, les Inuits et les Métis, ont contribué à établir des relations, à veiller à ce que les activités de communication et de consultation respectent la culture et à recueillir des commentaires sur les stratégies et les mesures à prendre concernant la collectivité autochtone, comme il est décrit en détail dans le rapport.

Le Comité consultatif, le [Conseil d'administration de Prévention du crime Ottawa \(PCO\)](#), s'est réuni neuf fois depuis le lancement de l'initiative Sécurité et bien-être dans les collectivités pour fournir des conseils stratégiques et de la rétroaction sur l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités provisoire. La rétroaction du Comité consultatif a été incluse dans les recommandations du présent rapport. Le Comité consultatif appuie le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités proposé, tel qu'il est décrit dans le présent rapport.

CONTEXTE

Un plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités est un plan d'action collectif qui aborde les risques locaux pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités et propose à la fois des priorités et des mesures à prendre par les divers gouvernements, institutions, groupes et organismes qui travaillent ensemble pour atténuer ces risques.

L'ébauche du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités est fondé sur des données probantes et complète le travail déjà en cours dans la ville tout en favorisant des solutions propres à Ottawa en utilisant les ressources et les actifs existants de façon plus innovante, efficace et efficiente. Le Plan pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités met l'accent sur les priorités locales, définit des stratégies et des mesures pour ces priorités et établit des résultats mesurables. Le Plan prévoit des efforts et des investissements multidisciplinaires à long terme pour améliorer les déterminants sociaux de la santé, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles les gens naissent, grandissent, travaillent, vivent et vieillissent, comme l'éducation, le

**COMMUNITY AND PROTECTIVE
SERVICES COMMITTEE
REPORT 22
OCTOBER 27, 2021**

**155 COMITÉ DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES ET DE
PROTECTION RAPPORT 22
LE 27 OCTOBRE 2021**

développement de la petite enfance, la sécurité alimentaire, le logement de qualité, entre autres, afin de réduire les risques de criminalité, de troubles sociaux et de maladie.

Le contexte de la Ville d'Ottawa

L'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités a suivi l'approche de développement progressive en six étapes approuvées par le Conseil dans le rapport d'octobre 2019 intitulé [Feuille de route du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités](#) (ACS2019-EPS-GEN-0011). L'approche d'élaboration se divise en six phases cumulatives, comme l'illustre la figure 1. Chaque étape de l'élaboration du Plan a permis au public de participer et de contribuer au processus. L'approche d'élaboration du Plan comprend également un cycle d'amélioration continue, selon lequel la recherche et les données ont alimenté le processus de planification et le processus d'examen permet d'évaluer de façon continue l'efficacité des programmes ou des initiatives et d'évoluer au besoin pour tenir compte du contexte changeant d'Ottawa.

Figure 1: Approche d'élaboration



Dans le cadre du rapport de la Feuille de route, le Conseil a approuvé huit principes directeurs pour orienter l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Les principes directeurs sont les suivants et sont définis plus en détail dans le Document 1 :

- Collaboration
- Répercussions collectives
- Collectivité
- Interventions éclairées par des pièces justificatives
- Inclusivité
- Inclusion
- Innovation

- Intégrité

Ces principes directeurs ont été pris en compte tout au long de l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités et continueront d'éclairer le processus de mise en œuvre et d'examen.

Le rôle de la Ville dans la planification de la sécurité et du bien-être dans les collectivités consiste à établir des partenariats et à coordonner ce plan d'impact collectif, les actions futures dans le cadre du Plan devant être entreprises par le service, la direction générale, le partenaire ou l'organisme le plus approprié. Cela signifie que la Ville d'Ottawa pourra prendre certaines mesures, mais n'assumera pas l'entière responsabilité de la mise en œuvre du Plan. En outre, le Plan ne fera pas double emploi avec les travaux déjà en cours, mais il les complétera, en tirera parti et s'appuiera sur eux.

Législation provinciale

L'élaboration du Plan proposé s'est faite conformément à la *Loi sur les services policiers*. La Loi dit que les municipalités de l'Ontario doivent préparer et adopter un plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. L'échéance provinciale pour l'achèvement de la version finale du plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités était initialement fixée au 1^{er} janvier 2021. Le gouvernement provincial a reconnu que la pandémie de Covid-19 a posé des défis sans précédent aux collectivités de l'Ontario et, par conséquent, a fixé un nouveau délai au 1^{er} juillet 2021. Une lettre a été envoyée à la province pour l'informer que la Ville d'Ottawa ne respecterait pas ce délai, mais que le personnel projetait de terminer le plan à l'automne 2021.

La *Loi sur les services policiers* prescrit une partie du contenu du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, tout en reconnaissant que l'approche de planification sera propre à chaque collectivité. La *Loi sur les services policiers* stipule que chaque municipalité doit :

- Préparer et adopter un plan.
- Mettre sur pied un comité consultatif composé d'un minimum de membres.

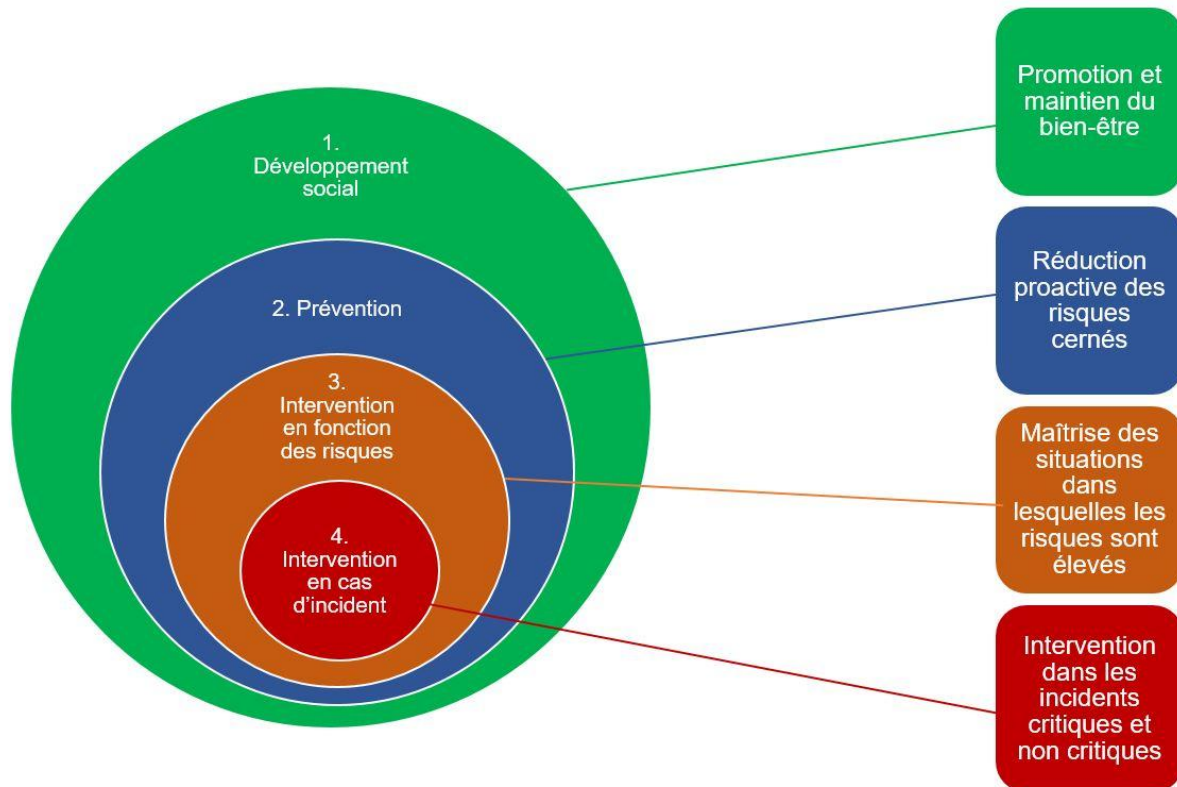
- Consulter le public et les intervenants.
- Tenir compte des multiples sources de données et d'information sur les facteurs de risque.
- Mettre en œuvre le plan.
- Évaluer le plan.
- Publier le plan.

En avril 2021, la province a mené des consultations sur un projet de règlement ([numéro de proposition 21-SOLGEN007](#)) pour la *Loi de 2019* sur la sécurité communautaire et les services policiers, qui exigerait que toutes les municipalités examinent et, le cas échéant, révisent leur plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités dans les quatre ans qui suivent. Bien que le règlement ne soit pas encore en vigueur, le personnel l'a intégré au processus de planification proposé.

Cadre de planification provincial

En outre, le personnel a tenu compte du [Cadre de la planification de la sécurité et du bien-être dans les collectivités : Un engagement commun pour l'Ontario](#) comme contribution directe à l'élaboration de l'ébauche du plan. Le cadre de planification décrit quatre secteurs prioritaires, comme le montre la figure 1. Voici ces quatre secteurs : 1) le développement social axé sur la promotion et le maintien du bien-être; 2) la prévention axée sur la réduction proactive des risques cernés; 3) l'intervention centrée sur le risque, en donnant la priorité à l'atténuation des situations à risque élevé; 4) l'intervention en cas d'incident, en donnant la priorité à l'intervention en cas d'incident critique ou non critique.

Figure 2: Niveaux d'intervention



Les directives provinciales sur les plans de sécurité et de bien-être dans les collectivités reconnaissent l'importance et la valeur de chaque secteur prioritaire, tout en soulignant que la planification de la sécurité et du bien-être dans les collectivités vise à s'attaquer aux causes profondes de la criminalité, des troubles, des préjudices et des maladies. À ce titre, les initiatives et les mesures de développement social sont le moyen probable d'assurer l'atténuation des risques. Pour ce faire, il faut une action collaborative et collective ainsi qu'une réflexion et une analyse continues du succès des initiatives.

Ces niveaux d'intervention ont été pris en compte dans l'élaboration du plan proposé et continueront d'alimenter le processus à l'avenir.

Priorités approuvées par le Conseil

Les plans de sécurité et de bien-être dans les collectivités sont complexes et comprennent un large éventail de sujets. Au cours de la phase d'établissement des priorités du projet, la collectivité a examiné 20 secteurs prioritaires pour le Plan et les a ensuite ramenés à six priorités. Ces priorités sont les questions les plus urgentes qui, selon les résidents d'Ottawa, doivent être abordées en premier lieu dans notre collectivité. Il est reconnu qu'il existe de nombreuses interrelations entre les six priorités qui ont été prises en compte lors de l'élaboration du Plan.

Le 28 octobre 2020, le Conseil a approuvé ces six priorités dans le [Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités – Rapport provisoire](#) (ACS2020-EPS-GEN-0008), qui sont les suivantes et sont présentées dans la figure 3 :

- Discrimination, marginalisation et racisme
- Sécurité financière et réduction de la pauvreté
- Violence fondée sur le genre et violence à l'endroit des femmes
- Logement
- Systèmes intégrés et simplifiés
- Bien-être mental

Figure 3: Priorités en matière de sécurité et de bien-être dans les collectivités



Collecte et analyse des données

Les données provenant des sources suivantes ont été compilées et analysées afin d'élaborer les objectifs, stratégies et résultats proposés pour chaque priorité. Les méthodes d'analyse pour chaque source de données sont expliquées dans cette section.

Consultation du public et des intervenants

Le personnel a organisé deux périodes de consultation du public et des intervenants. La première, qui s'est déroulée de mars à juin 2020, a permis de définir les priorités du Plan. La seconde, qui s'est déroulée de janvier à mars 2021, a permis de définir les objectifs, les stratégies et les résultats du Plan. Un rapport « Ce que nous avons

entendu » a été rédigé pour chaque période de consultation afin de résumer les principaux thèmes et de donner un aperçu des lacunes et des possibilités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

La collaboration avec les résidents et les experts du secteur, la consultation constructive des intervenants dans les collectivités et l'inclusion de répondants ayant une expérience de vie et un vécu ont été la pierre angulaire du processus de consultation. Le rapport « Ce que nous avons entendu » – Buts et objectifs – Résumé de la mobilisation, joint au document 2, résume les commentaires reçus en 2020 et 2021 concernant les obstacles, les lacunes et les solutions propres à Ottawa liés aux six priorités.

Dans l'ensemble, plus de 1 500 résidents et intervenants ont fait part de leurs idées dans le cadre de diverses occasions de consultation, notamment des dialogues virtuels et téléphoniques, des présentations qui ont porté sur la trousse d'outils des collectivités, des courriels, un sondage et un forum en ligne, ainsi que des réunions avec les intervenants et les conseillers municipaux. La vaste contribution communautaire reçue permettra de s'assurer que le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités reflète les besoins de tous les résidents d'Ottawa, y compris les Autochtones, les groupes en quête d'équité, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap, les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, les personnes vivant dans des collectivités rurales, suburbaines et urbaines, les francophones, les personnes 2SLGBTQQIA+, les personnes âgées, les immigrants et les réfugiés, les femmes et les jeunes, les entreprises, ainsi que les organisations qui soutiennent ces groupes et travaillent avec eux. Les consultations ont été menées conformément à l'optique d'équité et d'inclusion et à la Stratégie de consultation publique de la Ville. D'autres précisions sur le processus de consultation sont fournies dans la section Consultation du présent rapport.

Par ailleurs, pour définir les objectifs, les stratégies et les résultats du Plan, le personnel a consulté une quarantaine de partenaires internes et externes afin d'assurer une réponse holistique et cohérente aux questions transversales, qui ont toutes une incidence sur la santé et le bien-être fondamentaux de tous les résidents d'Ottawa.

Engagement à l'égard des Autochtones

Ottawa est construite sur le territoire non cédé de la Nation algonquine Anishinabe et honore la présence et l'identité nationale des Algonquins. La Ville d'Ottawa reconnaît et respecte la présence et les contributions de toutes les Premières Nations, des Inuits et des Métis, y compris les collectivités autochtones urbaines d'Ottawa. La Ville d'Ottawa reconnaît également l'importance de ces relations et les contributions inestimables des collectivités autochtones lorsqu'elles abordent des enjeux de sécurité et de bien-être communautaires.

Un cabinet de consultants dirigé par des autochtones a été chargé d'animer des cercles de planification d'action pour les résidents autochtones, qui serviront de base à l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités et de la Stratégie de lutte contre le racisme, étant donné leur alignement naturel.

Cette société a commencé à organiser des séances d'engagement initiales au nom de la Ville, en tenant cinq séances de consultation entre avril et mai 2021, avec des citoyens de la nation hôte algonquine anishinaabe, des membres de la collectivité métisse, deux séances inuites ainsi qu'un engagement avec des Aînés autochtones. Ces séances ont révélé des préoccupations complexes et souvent interconnectées concernant le logement abordable, les facteurs ayant un impact sur la sécurité financière, la réduction de la pauvreté et l'équité en matière d'emploi, l'importance de faire tomber les barrières afin d'améliorer l'engagement avec les collectivités autochtones, l'impact du racisme et de la discrimination sur l'accès à l'emploi, au logement et aux services sociaux et de santé, et l'importance de mettre l'accent sur la prévention de la violence sexiste et de la violence contre les femmes et les enfants.

Pour s'assurer que l'ébauche du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités répond aux besoins de la collectivité autochtone et que les voix d'une diversité de résidents autochtones d'Ottawa sont prises en compte dans la création du Plan, la Ville collaborera davantage avec les partenaires et les intervenants autochtones ainsi qu'avec la collectivité autochtone pour explorer et définir un cadre et une approche d'engagement fondés sur les principes de l'autodétermination, dirigés et créés par les collectivités autochtones pour que le personnel de la Ville les mette en œuvre. Ce cadre

d'engagement et le plan qui en découlera seront inspirés par les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les collectivités autochtones urbaines.

Ces discussions se poursuivront dans le cadre de la mise en œuvre et de l'évolution du plan. Le personnel reste déterminé à travailler avec les collectivités autochtones tout au long de l'élaboration, de la mise en œuvre et des révisions futures du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Le retour d'information de toutes les activités d'engagement démontre la complexité et le lien entre les questions relatives à la sécurité et au bien-être et confirme que ces questions ne sont pas seulement des responsabilités partagées entre tous les membres de la collectivité, mais qu'elles nécessitent également une approche intégrée entre les partenaires pour s'attaquer à leurs causes profondes et atteindre des objectifs collectifs.

Travaux déjà en cours – Cartographie du programme et analyse de l'environnement

L'un des concepts fondamentaux du processus de planification de la sécurité et du bien-être dans les collectivités est qu'il complétera le travail déjà en cours dans la ville tout en favorisant des solutions propres à Ottawa et en utilisant les ressources et les actifs existants de façon plus innovante, efficace et efficiente. Le personnel a fait un tour d'horizon et a établi la cartographie du programme afin de répertorier, tant à la Ville d'Ottawa que dans la collectivité, les programmes et services existants qui appuient les priorités du Plan et les objectifs stratégiques.

La cartographie a mis en évidence le travail considérable déjà entrepris par la Ville et la collectivité dans le cadre des six priorités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, telles que décrites dans le document 3. Parmi les initiatives de la Ville, citons :

- Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance
- Secrétariat et stratégie de lutte contre le racisme
- Plan d'action de réconciliation de la Ville d'Ottawa
- Plan stratégique de la Ville d'Ottawa

- Groupe de travail sur les besoins humains
- Équipes intégrées de services de quartier
- Plan officiel
- Plan relatif aux personnes âgées de 2020-2022
- Plan d'action communautaire d'Ottawa : Stratégie globale en matière de santé mentale et de toxicomanie
- Équipes d'intervention dans les quartiers du Service de police d'Ottawa
- Équipe d'intervention de Santé publique Ottawa auprès des grappes dans les quartiers
- Plan de réconcili-ACTION de Santé publique Ottawa
- Stratégie sur la condition féminine et l'égalité des genres

L'analyse de l'environnement et la cartographie des programmes a été validé dans des discussions avec les directions générales de la Ville afin de déterminer dans quelle mesure les objectifs, les stratégies et les résultats du Plan de sécurité et de mieux-être dans les collectivités s'harmonisent avec les grandes initiatives municipales afin d'éviter le recoupement des efforts. Les plans au niveau des collectivités ont également été pris en compte, comme les équipes intégrées des services de quartier, les équipes d'intervention de quartier du Service de police d'Ottawa et le Cadre de développement communautaire.

Analyse de la municipalité

Pour éclairer le processus de planification de la sécurité et du bien-être dans les collectivités, le personnel a effectué un examen des municipalités ontariennes qui élaborent ou ont terminé un plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Le personnel de onze municipalités a été interviewé et a fourni des renseignements permettant de comprendre leurs structures de gouvernance particulières, les priorités approuvées, les stratégies de mise en œuvre et les méthodes d'évaluation.

Autres activités de consultation des municipalités

L'équipe du Plan de la sécurité et du bien-être dans les collectivités s'est également alignée sur d'autres activités de consultation pour des projets qui recoupent les priorités

approuvées par le Conseil et qui ont eu lieu au cours de la même période, comme la Stratégie de lutte contre le racisme.

Les commentaires obtenus lors d'activités précédentes de consultation menées par d'autres directions générales de la Ville pour des projets connexes ont également été analysés afin de comprendre les recoupements avec les priorités du Plan, comme le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance et la Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres. Dans l'ensemble, nous avons examiné plus de 28 rapports de consultation pour en extraire les thèmes et l'information qui permettront d'éclairer l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Comité consultatif pour le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités

Entre novembre 2018 et octobre 2021, le [conseil d'administration de Prévention du crime Ottawa \(PCO\)](#) a agi à titre de comité consultatif pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités afin de fournir des conseils stratégiques et une rétroaction sur l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Le mandat du conseil d'administration de Prévention du crime Ottawa a été modifié pour lui attribuer la responsabilité de Comité consultatif (ACS2019-CCS-CPS-0005) et sa composition a été élargie pour veiller à respecter les exigences des lois relatives au Plan.

L'équipe du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités a participé à neuf réunions avec le Comité consultatif et a communiqué par courriel afin de solliciter des commentaires et des suggestions sur l'élaboration et le contenu du Plan et de fournir des mises à jour régulières. L'équipe a également rencontré individuellement les membres du Comité consultatif à des intervalles clés de l'élaboration du Plan pour des discussions plus approfondies sur des questions précises.

Le Comité consultatif appuie le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités proposé, tel que décrit dans le présent rapport. Les membres considèrent que le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités est à la fois une stratégie fondamentale et un parcours à long terme qui permettra de valoriser le travail exceptionnel qui se déroule déjà dans la collectivité et de réagir avec souplesse aux nouveaux enjeux au fur

et à mesure qu'ils se présentent. Les commentaires du Comité consultatif ont été inclus dans les recommandations du présent rapport.

DISCUSSION

Un plan de sécurité et de bien-être communautaire est un outil à long terme qui a un impact sur la collectivité et qui permet d'aborder les principales priorités locales en matière de sécurité et de bien-être, de s'attaquer aux causes profondes de la criminalité et des conflits sociaux et d'établir des objectifs communs par le biais de partenariats multisectoriels. Le présent rapport s'appuie sur les six priorités du Conseil pour recommander des objectifs, des stratégies et des résultats spécifiques pour chacune d'entre elles afin d'améliorer la sécurité et le bien-être de tous à Ottawa. Les objectifs, stratégies et résultats proposés sont exposés en détail ci-dessous et présentés dans le Document 1.

Objectifs, stratégies et résultats

Les objectifs, les stratégies et les résultats proposés définissent l'orientation de chacune des six priorités du Plan pour les dix prochaines années, afin de fournir une direction à tous les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du plan. Les objectifs, stratégies et résultats proposés serviront à élaborer des plans d'action détaillés pour chaque priorité, y compris l'identification de l'organisation ou du ou des groupes responsables de la mise en œuvre des actions, l'élaboration de mesures de performance et l'identification des besoins en ressources, entre autres. Comme il a été mentionné précédemment, bien que la Ville ait un rôle de coordination, de rapport et d'action à jouer dans ce plan d'impact collectif, les actions futures seront entreprises par le service, la direction générale, le partenaire ou l'organisme le plus approprié. Cela signifie que la Ville d'Ottawa peut prendre certaines mesures, mais qu'elle n'assumera pas l'entière responsabilité de la mise en œuvre du Plan. De plus, le Plan ne fait pas double emploi avec les travaux déjà en cours, mais il les complète, en tire parti et s'appuie sur eux. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan proposé, on s'attend à ce que les services de la Ville ainsi que les agences, les groupes et autres entités communautaires s'appuient sur les travaux existants pour combler les lacunes identifiées tout en cherchant à être plus coordonnés et efficaces dans la prestation des

programmes et services. Enfin, dans le cadre du processus de révision requis par la loi, le Plan, y compris les objectifs, les stratégies et les résultats, sera revu tous les quatre ans. Étant donné que le plan s'étend sur 10 ans, les objectifs, les stratégies et les résultats peuvent évoluer ou de nouveaux problèmes peuvent être identifiés et traités. Le processus de révision offre une occasion formelle d'aborder ces réalités changeantes au fil du temps.

Les objectifs, stratégies et résultats recommandés pour chaque priorité du Plan proposé ont été élaborés sur la base des commentaires recueillis lors de consultations approfondies avec le public et les parties prenantes. Ces recommandations ont été formulées à l'aide d'analyses de l'environnement, d'analyses des lacunes et d'analyses de données. Dans la mesure du possible, le personnel a identifié les plans, stratégies et processus existants qui soutiennent les objectifs de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Le personnel de la Ville travaillera avec tous les services pour s'assurer que ce plan et les autres sont soutenus mutuellement et alignés sur les autres stratégies et plans approuvés par le Conseil. Les priorités sont énumérées par ordre alphabétique.

Discrimination, marginalisation et racisme

Commentaires sur l'engagement public

Dans le cadre de nos activités de consultation du public, nous avons entendu parler de lacunes dans les ressources et les services accessibles, comme les logements sécuritaires, le soutien aux toxicomanes et l'accès à des services de counseling abordables. Les répondants se sont dits préoccupés par le fait que les personnes les plus touchées par la discrimination systémique ont du mal à accéder aux ressources et aux services et à s'y retrouver. Le manque d'accès crée des obstacles au système en général et laisse souvent de côté ceux qui ont le plus besoin de services et de soutien.

Les participants nous ont également parlé de la nécessité d'investir dans les personnes et de reconnaître que les différentes formes de discrimination systémique doivent être abordées de différentes façons. Les participants ont indiqué qu'une seule approche « universelle » à la discrimination systémique ne fonctionnera pas, car nous devons

tenir compte des différentes expériences et réalités vécues, de la nature intersectionnelle de la discrimination systémique et de la nature variable des systèmes.

Les travaux sont déjà en cours

En décembre 2019, le Conseil a engagé des fonds pour la création d'un Secrétariat de lutte contre le racisme et 100 000 \$ pour l'élaboration d'une Stratégie de lutte contre le racisme afin de lutter contre le racisme systémique en appliquant une approche antiraciste à la façon dont la Ville élabore des politiques, prend des décisions, évalue les programmes et mesure les résultats. Le travail consiste à élaborer une stratégie de lutte contre le racisme qui porte sur des domaines clés où les collectivités autochtones, noires, asiatiques, musulmanes, juives et autres collectivités racialisées sont confrontées à des disparités et où la Ville d'Ottawa peut avoir un impact démontrable pour remédier à ces iniquités. Le Secrétariat de lutte contre le racisme adopte une approche intersectionnelle en examinant les expériences et les recommandations des personnes racialisées qui font face à d'autres formes de discrimination, notamment les femmes, les jeunes, les nouveaux arrivants, les personnes 2SLGBTQIA+, les francophones et les personnes handicapées. La stratégie s'appuiera sur un plan d'engagement large et complet en plusieurs phases pour aborder les six domaines prioritaires clés – équité en matière d'emploi, logement, gouvernance, développement économique, résultats en matière de santé et développement des jeunes – identifiés par la collectivité.

Une table consultative sur la lutte contre le racisme conseillera l'élaboration de la stratégie de lutte contre le racisme. Elle est composée de leaders de la lutte contre le racisme issus de collectivités racialisées qui fourniront une expertise en la matière. La Table consultative sur la lutte contre le racisme sensibilisera les gens aux expériences systémiques et individuelles du racisme, informera sur les mesures à prendre pour lutter efficacement contre le racisme, s'appuiera sur les principaux éléments d'action identifiés lors des séances de planification de l'action communautaire et fournira des commentaires et de la rétroaction sur la Stratégie de lutte contre le racisme de la Ville. La table mettra en avant les perspectives de la collectivité sur tous les aspects du

racisme, y compris une attention particulière sur les six domaines prioritaires que la stratégie est censée aborder.

La stratégie de lutte contre le racisme sera présentée au Comité des finances et du développement économique et au Conseil au printemps 2022 et comprendra des actions stratégiques, des indicateurs de rendement clés et des résultats attendus.

En avril 2021, le Conseil a approuvé la Stratégie pour l'équité entre les femmes et les hommes, qui intègre l'équité entre les sexes dans les processus, services, stratégies et politiques de la Ville, afin de garantir que tous les résidents reçoivent de la Ville des services équitables et sans obstacles. Cette stratégie reconnaît que les femmes et les personnes de sexe différent se heurtent à des obstacles en matière de services et de possibilités et montre comment la Ville s'efforcera de combler l'écart entre les sexes afin que chacun, quels que soient son sexe, son âge, ses capacités, sa religion, sa race ou son revenu, puisse participer pleinement à tous les aspects de la vie à Ottawa. La stratégie est un engagement à long terme qui sera mis en œuvre de façon progressive :

- La phase 1 se déroulera en 2021 et 2022.
- La phase 2 se déroulera de 2023 à 2025.

La stratégie a été élaborée en collaboration avec un groupe de travail composé de plus de 15 organisations communautaires, dont des représentants d'organisations autochtones, de coalitions communautaires, de prestataires de services, d'universitaires et d'alliés, coprésidé par la City for All Women Initiatives. La stratégie a été alimentée par les contributions d'un processus complet d'engagement public qui a débuté en 2019. Le Conseil recevra une mise à jour des progrès réalisés dans le cadre de sa stratégie approuvée pour les femmes et l'équité entre les sexes en 2022.

Le Plan d'accessibilité municipal de la Ville d'Ottawa décrit les mesures prises par la Ville pour s'acquitter de ses obligations légales en vertu de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et son engagement à mettre en œuvre des initiatives supplémentaires pour améliorer l'accessibilité des services, des programmes, des installations et de l'infrastructure de la Ville. Ce plan est mis à jour chaque année, conformément aux exigences législatives.

D'autres initiatives, programmes et plans, tels que l'optique d'équité et d'inclusion, le plan pour les personnes âgées et la stratégie municipale en matière d'immigration, constituent également des moyens importants pour la Ville de s'attaquer aux obstacles et aux inégalités du système.

Description des objectifs, stratégies et résultats proposés

L'équipe chargée de la sécurité et du bien-être dans les collectivités travaillera en partenariat avec le Secrétariat de lutte contre le racisme et la Stratégie pour les femmes et l'équité entre les sexes afin de s'assurer qu'une optique antidiscriminatoire est appliquée aux travaux du projet de plan. Le Plan pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités proposé s'efforcera de soutenir d'autres initiatives existantes qui s'attaquent à la discrimination et à la discrimination systémique, comme United for All.

Le Plan de sécurité et le bien-être dans les collectivités proposé travaillera en collaboration avec les initiatives existantes, mentionnées ci-dessus, et rendra compte par le biais de ces mécanismes existants dans la mesure du possible, et visera à combler toute lacune qui n'est pas déjà prise en compte. S'il s'avère nécessaire d'établir un objectif, une stratégie ou un résultat spécifique lié à cette priorité dans le cadre du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, l'approbation du Conseil sera sollicitée.

Sécurité financière et réduction de la pauvreté

La réduction de la pauvreté et la sécurité financière ont de nombreuses composantes interdépendantes et des significations différentes, mais peuvent se résumer à la tranquillité d'esprit ressentie lorsqu'une personne ne s'inquiète pas de savoir si son revenu peut couvrir ses dépenses. Cela signifie également qu'il y a suffisamment d'argent économisé pour couvrir les urgences et les objectifs financiers futurs. Cette priorité tient compte d'éléments tels que la stabilité du revenu, l'adéquation du revenu, l'accès au financement (contrôle de son propre financement ou possibilité d'accéder au financement requis), la capacité de subvenir aux besoins essentiels de la vie et la disponibilité de compléments financiers permanents.

Les objectifs, les stratégies et les résultats décrits au tableau 1 et traités de façon plus approfondie ci-dessous ont été définis pour la priorité Sécurité financière et réduction de la pauvreté du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Tableau 1 : Objectifs, stratégies et résultats de la priorité Sécurité financière et réduction de la pauvreté

Objectifs	Stratégies	Résultats
1. Élaborer des priorités et des mesures pour la lutte contre la pauvreté locale	1.1 Élaborer une stratégie municipale de réduction de la pauvreté pour Ottawa	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des possibilités d'emploi • Amélioration des mesures de soutien et services en matière d'emploi pour assurer l'accès à l'emploi et le perfectionnement professionnel • Moins de résidents d'Ottawa vivant sous le seuil de faible revenu • Amélioration de la fréquentation scolaire et de la réussite scolaire des jeunes
	1.2 Élaborer une stratégie municipale de sécurité alimentaire pour Ottawa	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de résidents qui comptent sur les banques alimentaires • Capacité à accéder à des aliments locaux et adaptés à la culture

Recherche

Les recherches montrent que la pauvreté coûte au Canada entre 72 et 84 milliards de dollars par an¹. Les personnes en situation de handicap sont deux fois plus susceptibles de vivre sous le seuil de pauvreté, et 59 % d'entre elles sont des femmes².

Les Autochtones sont surreprésentés parmi les itinérants dans la plupart des centres urbains. Les femmes racisées sont plus susceptibles de gagner moins que les autres sur le marché du travail³. La pauvreté et l'insécurité alimentaire sont liées; les personnes vivant sous le seuil de pauvreté sont plus susceptibles de connaître l'insécurité alimentaire.

« À Ottawa en 2019, le revenu médian des ménages était estimé à plus de 87 000 \$ par année. La plus grande proportion des ménages gagnant entre 40 000 et 79 000 dollars par année⁴. Les ménages monoparentaux sont plus susceptibles que les couples d'être en situation de faible revenu. En 2015, 34,5 % des mères monoparentales et 13,7 % des pères monoparentaux au Canada avaient un faible revenu. Plus le nombre d'enfants est élevé, plus les pressions, notamment financières, auxquelles sont confrontés les parents seuls augmentent⁵. »

Le taux de chômage à Ottawa en juin 2021 était de 7,8 %⁶. L'emploi précaire est également un problème et selon la province de l'Ontario, les groupes suivants sont surreprésentés dans les emplois précaires :

- « les travailleurs n'ayant pas de diplôme d'études secondaires;
- les parents célibataires avec enfants de moins de 25 ans;
- les immigrants récents;
- les femmes;
- les minorités visibles⁷. »

Commentaires sur l'engagement public

Lors des consultations, nous avons demandé aux répondants quelles conditions et quels obstacles dans leur vie ou leur collectivité avaient une incidence sur leur sécurité financière et la réduction de la pauvreté. Les répondants ont signalé un lien étroit entre la réduction de la pauvreté et le logement abordable. De plus, les répondants ont noté l'interconnexion entre le coût de la vie de façon plus générale, notamment le loyer, le transport, la nourriture, l'Internet, le chauffage et les services publics, qui contribue à la pauvreté globale et à l'insécurité financière.

Les membres du public et les intervenants qui ont participé à notre consultation ont proposé des solutions potentielles pour réduire l'insécurité financière et la pauvreté. Le plus souvent, la nécessité d'un revenu de base universel a été citée. Le lancement de la Prestation canadienne d'urgence et le projet médiatisé du revenu de base universel par le gouvernement provincial⁸ ont rendu de nombreux répondants optimistes quant à son incidence sur la sécurité financière, le logement et le bien-être mental.

Les travaux sont déjà en cours

Un élément important du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités proposé est de tirer parti du travail important qui se fait déjà au niveau municipal et au sein de la collectivité.

Comme l'indique le document 3, plusieurs programmes, services et initiatives dirigés par la Ville et par la collectivité visent à assurer la sécurité financière et à réduire la pauvreté à Ottawa. L'une des initiatives de la Ville est l'Équipe de services intégrés aux quartiers, dont le mandat est d'établir des liens avec les résidents des quartiers les plus à risque d'Ottawa afin de travailler avec la collectivité pour répondre aux préoccupations et tirer parti des actifs, des programmes et des services. L'Équipe des services intégrés de quartier met l'accent sur l'emploi, le développement des compétences, la santé et le bien-être, et plus particulièrement sur les jeunes racialisés. Cette initiative représente un investissement de 825 000 \$ de la part de la Ville.

Le Programme d'ambassadeurs de quartier est une autre initiative communautaire élaborée par la Ville. Ce programme, élaboré en partenariat avec l'Équipe des services intégrés de quartier, Santé publique Ottawa et BGCO (anciennement le Club des garçons et filles d'Ottawa), emploie 35 jeunes qui participent à des activités de sensibilisation des jeunes dans 19 quartiers prioritaires. Les ambassadeurs de quartier ont en moyenne 2 700 interactions uniques avec les jeunes et offrent des possibilités d'engagement, diffusent de l'information sur le programme COVID-19, aident à l'inscription des vaccins, s'occupent de l'hésitation à se faire vacciner, offrent des services d'aiguillage vers la Ville et des partenaires externes, et soutiennent la santé mentale et le bien-être dans les collectivités. De plus, les ambassadeurs de quartier collectent des articles de première nécessité pour promouvoir la sécurité et les activités

de loisirs sociaux en plein air. Ce programme représente un investissement de la Ville de 300 000 \$ par année.

En outre, le Programme de soutien essentiel à la santé et aux services sociaux aide les résidents d'Ottawa qui n'ont pas les moyens de payer les articles ou les services nécessaires au maintien de leur logement et les articles de santé qui ne sont pas disponibles dans le cadre d'autres programmes. Le programme peut aider à payer des choses telles que les soins dentaires d'urgence pour adultes, les aides à la mobilité, le carburant, le gaz et les arriérés d'électricité ainsi que les crémations et les enterrements. Le programme Essential Health and Social Supports est un programme financé à 100 % par la ville, avec un investissement d'un peu moins de 2 millions de dollars. De même, les services de soutien à domicile sont un autre exemple d'initiative existante offrant une aide pour les travaux ménagers légers aux résidents à faible revenu admissibles qui ont un besoin médical et qui ont peu ou pas de soutien dans la collectivité. Cette initiative est financée conjointement par la province et la ville, pour un total de 3 millions de dollars; l'investissement de la Ville est de 600 000 \$.

La Ville offre également une variété de programmes et de services récréatifs aux résidents de la collectivité, comme l'indique le document 3. Le programme Hand in Hand d'Ottawa est un exemple de programme offert par la Ville qui offre un soutien financier aux résidents qui s'inscrivent à des programmes récréatifs et culturels, avec un investissement total budgété de 1 061 000 \$. La Ville soutient les résidents qui ont des difficultés financières en leur fournissant un EquiPass et un Community Pass. La Ville offre également le Taxi Coupon Program qui permet aux clients de ParaTranspo d'utiliser un service de taxi à prix réduit comme alternative à ParaTranspo. Ces programmes représentent un investissement de 9 947 000 \$ de la part de la Ville.

Une autre initiative réussie est le Youth Futures – Employment Support Program. Il s'agit d'un programme bilingue d'une durée de six mois (de mars à août) qui vise à créer des possibilités équitables pour les jeunes confrontés à la marginalisation et à d'autres obstacles en leur offrant des expériences, des compétences et un soutien qui mènent à la réussite dans les études postsecondaires et sur le marché du travail. La

Ville investit 466 000 \$ dans ce programme et offre également des placements professionnels rémunérés à certains de ses participants.

Description des Objectifs, stratégies et résultats proposés

Les projets d'objectifs, de stratégies et de résultats décrits dans le plan proposé soutiendront et tireront parti des programmes et services existants, tout en comblant les lacunes en matière de sécurité financière et de réduction de la pauvreté qui ont été identifiées lors de l'analyse de l'environnement, de la cartographie des programmes, des activités de participation du public et de l'analyse des données.

Les objectifs, les stratégies et les résultats proposés reflètent l'existence d'inégalités systémiques où la pauvreté peut avoir un impact disproportionné sur certains groupes par rapport à d'autres. Ces groupes peuvent comprendre les collectivités africaines, caraïbes et noires, les personnes handicapées, les femmes, les personnes de sexe différent, les immigrants, les nouveaux arrivants, les peuples autochtones, les sans-abri et les jeunes. Cet aspect a été pris en compte dans l'élaboration des stratégies pour cette priorité. Les objectifs, stratégies et résultats proposés sont décrits en détail ci-dessous.

Objectif 1 : Élaborer des priorités et des mesures pour la lutte contre la pauvreté locale

Stratégie 1.1 : Élaborer une stratégie municipale de réduction de la pauvreté pour Ottawa

Les participants aux consultations communautaires nous ont dit qu'il y a des gens dans notre collectivité qui n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture quand ils en ont besoin, des gens qui n'ont pas accès au transport en commun pour eux-mêmes ou leurs enfants, des gens qui vivent dans des logements locatifs en mauvais état ou des logements qui ne sont pas abordables, et des gens qui se sentent exclus de la participation à la vie communautaire en raison de la pauvreté. La pauvreté dans notre ville nous affecte tous. La stratégie de réduction de la pauvreté cherchera à développer une approche collaborative entre la Ville et les partenaires communautaires pour agir localement et en collaboration sur des priorités convenues de façon efficace afin d'identifier des mesures concrètes pour réduire la pauvreté.

Cette stratégie permettra de définir des objectifs stratégiques locaux en matière de réduction de la pauvreté, de création d'emplois et de réduction des difficultés rencontrées par les personnes à faible revenu. Il existe un lien direct entre la stratégie de réduction de la pauvreté et la stratégie de sécurité alimentaire.

Résultats :

- Amélioration des possibilités d'emploi
- Amélioration des mesures de soutien et services en matière d'emploi pour assurer l'accès à l'emploi et le perfectionnement professionnel
- Moins de résidents d'Ottawa vivant sous le seuil de faible revenu
- Amélioration de la fréquentation scolaire et de la réussite scolaire des jeunes

Stratégie 1.2 : Élaborer une stratégie municipale de sécurité alimentaire pour Ottawa

Les participants aux consultations communautaires nous ont dit qu'il y a des gens dans notre collectivité qui n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture quand ils en ont

besoin et qu'il y a un lien direct avec la pauvreté. Une alimentation salubre, saine et adaptée à la culture est une composante essentielle de la réduction de la pauvreté, mais il a été déterminé qu'elle devait faire l'objet d'une stratégie distincte. La stratégie de sécurité alimentaire cherchera à développer une approche collaborative entre la Ville et les partenaires communautaires pour agir localement et en collaboration sur des priorités convenues est un moyen efficace d'identifier des actions concrètes pour réduire l'insécurité alimentaire. La stratégie développera des objectifs stratégiques locaux pour aborder les questions liées à l'alimentation. Il existe un lien direct entre la stratégie de réduction de la pauvreté et la stratégie de sécurité alimentaire.

Résultats :

- Moins de résidents d'Ottawa ont recours aux banques alimentaires.
- Possibilité d'accéder à des aliments locaux, frais et culturellement adaptés.

Violence fondée sur le genre violence à l'endroit des femmes

La violence fondée sur le genre désigne les actes délétères visant une personne ou un groupe de personnes en raison de leur genre. Elle est enracinée dans l'inégalité des sexes, l'abus de pouvoir et les normes néfastes. Ce terme est principalement utilisé pour souligner le fait que les différences de pouvoir structurelles fondées sur le genre exposent les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre à de multiples formes de violence⁹.

La violence à l'endroit des femmes est définie comme tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes et aux filles un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. La violence à l'endroit des femmes englobe, sans s'y limiter, la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille ou de la collectivité, et perpétrée ou tolérée par l'État¹⁰.

Les effets négatifs de la violence fondée sur le genre vont bien au-delà des victimes directes. La violence peut avoir des effets négatifs durables sur la santé, la société et

l'économie, et ce, sur plusieurs générations, ce qui peut entraîner des cycles de violence et d'abus au sein des familles et parfois de collectivités entières¹¹.

Les objectifs, stratégies et résultats présentés dans le tableau 2 et examinés plus en détail ci-dessous ont été définis pour la priorité Violence fondée sur le genre et violence à l'endroit des femmes.

Tableau 2 : Objectifs, stratégies et résultats de la priorité Violence fondée sur le genre et violence à l'endroit des femmes

Objectifs	Stratégies	Résultats
1. Veiller à ce que chaque survivant à Ottawa puisse avoir accès aux services et aux aides et en bénéficier.	1.1 Sensibiliser davantage et augmenter les soutiens aux programmes et services pour les survivants.	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure sensibilisation aux services et aux aides offerts aux survivants. • Amélioration des services et des aides offerts aux survivants. • Amélioration de la navigation dans le système des services et des aides.
2. Créer une ville où chacun s'engage à prendre des mesures pour prévenir la violence fondée sur le genre et la violence à l'endroit des	2.1 Accroître la sensibilisation et l'accès à une éducation et à une aide adaptées à la culture et accessibles.	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du nombre de personnes victimes de violence fondée sur le genre et de violence à l'endroit des femmes.

Objectifs	Stratégies	Résultats
femmes.		
3. Fournir des solutions de rechange au signalement pour les survivants.	3.1 Accroître la capacité des mécanismes de responsabilisation communautaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation accrue aux solutions de rechange au signalement pour les survivants.

Recherche

Par ailleurs, les femmes et les personnes de diverses identités de genre ont été affectées de façon disproportionnée par la Covid-19. Les données émergentes montrent que depuis le début de la COVID-19, les rapports de violence à l'égard des femmes, et en particulier de violence familiale, ont augmenté dans plusieurs pays, car les soucis de sécurité, de santé et d'argent créent des crispations et des tensions accentuées par les conditions de vie exigües et restreintes du confinement¹².

Commentaires sur l'engagement public

Au cours des consultations, les répondantes ont indiqué que les secteurs à prédominance masculine créent des environnements toxiques qui entraînent des problèmes de sécurité pour les femmes. De plus, lorsque les femmes sont en public, elles continuent de se sentir isolées et de craindre les hommes. Les répondantes ont indiqué que ces craintes ne se manifestent pas seulement lors de rencontres de passage ou avec des connaissances connues, mais qu'elles surviennent également lorsque les femmes ont affaire à des figures d'autorité. Par exemple, les participantes ont raconté des rencontres avec des policiers ou des agents municipaux qu'elles ont

jugés misogynes et oppressifs et qui les ont laissées avec un sentiment de honte ou de peur, et sans aucun recours ni option.

Une grande partie des programmes et des services de soutien aux survivants de la violence sexiste et de la violence contre les femmes sont provinciaux. La Ville soutient ces programmes et services provinciaux. Par exemple, si les refuges atteignent leur capacité, la Ville les soutiendra et leur trouvera un logement approprié. La Ville peut également fournir une aide financière, des soutiens d'urgence et d'autres services selon les besoins de la survivante de la violence.

Les travaux sont déjà en cours

Comme l'indique le document 3, il existe à Ottawa plusieurs programmes, services et initiatives dirigés par la Ville et la collectivité qui répondent à la priorité de la violence sexiste et de la violence contre les femmes. Santé publique Ottawa fournit de l'information, des ressources et une sensibilisation accrue à la prévention des blessures et de la violence. Dans le cadre de cette programmation, la violence sexiste et la violence contre les femmes sont prises en compte. Santé publique Ottawa fournit de l'information sur la santé sur son site Web, appuie la promotion et le soutien des campagnes de lutte contre la violence sexiste et la violence à l'endroit des femmes dans les médias sociaux, comme la campagne « Cache-original », et appuie les initiatives de la Coalition d'Ottawa pour mettre fin à la violence à l'endroit des femmes (COCVFF) et y participe.

De plus, Prévention du crime Ottawa s'associe à plusieurs initiatives communautaires, notamment The Fourth R, Unsafe at Home Ottawa, ManUp! et Project SoundCheck, comme le souligne le document 3. Ces programmes sensibilisent le public et offrent un endroit où les survivants de la violence peuvent se tourner.

Description des objectifs, stratégies et résultats proposés

Les projets d'objectifs, de stratégies et de résultats décrits dans le plan proposé soutiendront et tireront parti des programmes et services existants et combleront les

lacunes qui ont été identifiées grâce à l'analyse de l'environnement, à la cartographie des programmes, aux activités de participation du public et à l'analyse des données.

Le plan proposé reconnaît qu'il existe des inégalités systémiques où la violence sexiste et la violence contre les femmes ont un impact disproportionné sur certains groupes par rapport à d'autres. Ces groupes comprennent les collectivités africaines, caraïbes et noires, les personnes handicapées, les femmes, les personnes de sexe différent, les immigrants, les nouveaux arrivants, les peuples autochtones et les jeunes. Cet aspect a été pris en compte dans l'élaboration des stratégies pour cette priorité. L'ébauche du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités a veillé à ce que l'intersectionnalité des différentes identités sociales soit prise en compte. De plus, l'ébauche du Plan assure l'harmonisation avec les principes clés de la [Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres](#).

Objectif 1 : Veiller à ce que chaque survivant à Ottawa puisse avoir accès aux services et aux aides et en bénéficier.

Stratégie 1.1 : Sensibiliser davantage et augmenter les soutiens aux programmes et services pour les survivants.

Cette stratégie consistera à regrouper l'expertise et le soutien de la collectivité en cartographiant les services et les soutiens existants offerts aux survivants, en élaborant des façons de partager cette information avec les fournisseurs de services, les résidents et les survivants. De plus, cette stratégie permettra de définir et de cartographier les systèmes en dehors des programmes et services de lutte contre la violence fondée sur le genre et la violence à l'endroit des femmes, tels que l'emploi et les services bancaires entre autres, afin de comprendre comment ces services peuvent soutenir les survivants tout au long de leur parcours vers la guérison et la stabilité. La cartographie permettra également de cerner les lacunes en matière de services et de soutien par région et par population, et cherchera des façons de rendre les services plus accessibles. Il s'agira notamment d'étudier comment les infrastructures existantes peuvent être déployées pour faire connaître les services et aider les survivants à y accéder. Elle examinera également les voies officielles et non officielles que les

résidents utilisent pour accéder aux services existants et déterminera les obstacles qui ralentissent ou interrompent l'accès.

Cette stratégie sera axée sur les besoins des survivants : la façon dont ils accèdent aux systèmes, la façon de créer des programmes et des services qui tiennent compte des traumatismes et qui sont adaptés à la culture, la façon de créer un espace où un survivant peut être disposé à partager son expérience et à chercher du soutien et, enfin, la façon de s'assurer que les programmes et les services existants et nouveaux répondent aux besoins des survivants.

Résultats :

- Meilleure sensibilisation aux services et aux aides offerts aux survivants.
- Amélioration des services et des aides offerts aux survivants.
- Amélioration de la navigation dans le système des services et des aides.

Objectif 2 : Créer une ville où chacun s'engage à prendre des mesures pour prévenir la violence fondée sur le genre et la violence à l'endroit des femmes.

Stratégie 2.1 : Accroître la sensibilisation et l'accès à une éducation et à une aide adaptées à la culture et accessibles.

Les participants aux consultations communautaires ont identifié des obstacles à la disponibilité de soutiens et de ressources axés sur des mesures préventives visant à réduire le nombre de personnes victimes de violence fondée sur le genre et de violence à l'endroit des femmes. L'éducation, tant formelle que non formelle, est un domaine important de changement normatif et a le potentiel de s'attaquer aux inégalités entre les genres et de prévenir la violence. L'éducation doit commencer dès le plus jeune âge et se poursuivre jusqu'à l'âge adulte pour comprendre une relation saine, l'estime de soi, l'image de soi et la façon d'intervenir en tant que spectateur pour aider à prévenir la violence et soutenir les survivants. Afin de tirer parti des ressources communautaires existantes et de déterminer les domaines à développer, la Ville collaborera avec les intervenants communautaires et d'autres intervenants qui travaillent à la prévention de la violence fondée sur le genre et de la violence à l'endroit des femmes et examinera

les pratiques exemplaires en matière de prévention afin de déterminer les possibilités et les bonnes pratiques qui peuvent être mises de l'avant.

Résultats :

- Réduction du nombre de personnes victimes de violence fondée sur le genre et de violence à l'endroit des femmes.

Objectif 3 : Fournir des solutions de rechange au signalement pour les survivants.

Stratégie 3.1 : Accroître la capacité des mécanismes de responsabilisation communautaire.

Les intervenants et les résidents nous ont dit que le signalement des violences à la police et la procédure qui s'ensuit peuvent être difficiles et souvent traumatisants. Pour compléter la forme de responsabilité du système de justice pénale, cette stratégie appuiera le développement des capacités dans la collectivité afin d'élaborer et d'établir d'autres mécanismes de responsabilité communautaire pour les survivants qui ne souhaitent pas porter plainte auprès de la police. Cela comprendra un examen d'autres pratiques et une cartographie des pratiques et approches alternatives de responsabilisation à Ottawa et ailleurs, y compris le rôle que jouent les municipalités, les groupes communautaires et d'autres institutions pour appuyer la justice réparatrice et transformatrice.

Résultat :

- Sensibilisation accrue aux solutions de rechange au signalement pour les survivants.

Logement

Commentaires sur l'engagement public

Dans le cadre de nos activités de consultation, la préoccupation la plus courante exprimée par les membres du public et les intervenants était le manque de logements

abordables et l'impact direct que cela a sur la vie des personnes. Les répondants ont indiqué que le manque d'accès à des logements abordables constitue un obstacle à l'amélioration de leur vie et de celle des membres de leur collectivité.

Les travaux sont déjà en cours

Le 29 janvier 2020, le Conseil a déclaré une urgence et une crise en matière de logement abordable et d'itinérance. Cela est un appel à l'action et jette les bases pour des efforts accrus visant à améliorer les conditions de logement dans le cadre du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance, du Plan officiel, du zonage inclusif et du concept « la ville des 15 minutes », ainsi que de projets connexes comme les régimes réglementaires approuvés par le Conseil dans le cadre de l'étude sur les logements locatifs.

De plus, le 10 mars 2021, le Conseil a approuvé le premier plan financier à long terme de la Ville pour les services de logement de la Ville; une stratégie de financement complète pour mettre en œuvre les objectifs du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance. Le Plan a approuvé une augmentation de la contribution annuelle de la Ville pour le logement abordable à 20,6 millions de dollars, ce qui comprend 14,6 millions de dollars pour le programme d'immobilisations pour le logement abordable et une somme estimée à 6 millions de dollars en exemptions de redevances d'aménagement par an. Les augmentations de ce programme seront approuvées dans le cadre du processus budgétaire annuel chaque année pendant les neuf prochaines années et fourniront un financement prévisible pour atteindre les objectifs du Plan décennal de de logement et de lutte contre l'itinérance de la Ville. Le Plan approuvé charge également le personnel de rechercher des fonds d'immobilisations supplémentaires et un financement de fonctionnement permanent et stable auprès des gouvernements fédéral et provincial pour financer leur part du Plan au cours des dix prochaines années.

À titre d'exemple, le financement de l'Initiative de logement rapide du gouvernement fédéral (31,9 millions de dollars) a permis la construction d'un plus grand nombre de logements abordables, dont le besoin était criant, à Ottawa.

Sur les 1 730 unités de logement abordable à divers stades d'aménagement dans la ville, 232 unités de logement avec services de soutien et 229 unités de logement abordable seront terminées d'ici la fin de 2022. Les unités de logement avec services de soutien suivantes sont situées dans toute la ville d'Ottawa et sont en cours d'aménagement; elles seront terminées d'ici la fin de 2022 :

- 29 unités sur la rue Lisgar et 40 unités sur l'avenue Carling avec la Société John Howard
- 57 unités sur le chemin Merivale, 48 unités sur la rue Murray, 42 unités sur le chemin Montreal, et 8 unités sur le chemin Castlefrank avec les Bergers de l'Espoir
- 8 unités sur la rue Florence avec la Mission d'Ottawa

Description des objectifs, stratégies et résultats proposés

Le Plan pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités proposé travaillera en collaboration avec ces initiatives existantes et visera à combler les lacunes qui ne sont pas encore prises en compte. À ce titre, il ne comprendra pas de buts, d'objectifs stratégiques ou de résultats spécifiques, mais soutiendra plutôt ces initiatives existantes.

Systemes intégrés et simplifiés

Systemes intégrés et simplifiés, dans le contexte du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, comprend les processus, les méthodologies et les politiques nécessaires pour aider le gouvernement, les organisations et les agences de services à travailler en collaboration afin de créer un système plus simplifié. Les considérations pourraient inclure la collaboration entre les organismes, la stabilité du financement pour soutenir les programmes et les services, l'abordabilité des services, le partage des données, les communications et l'alignement des politiques.

Les objectifs, stratégies et résultats présentés dans le tableau 3 et examinés plus en détail ci-dessous ont été définis pour la priorité Systemes intégrés et simplifiés.

Tableau 3 : Objectifs, stratégies et résultats de la priorité Systèmes intégrés et simplifiés

Objectifs	Stratégies	Résultats
1. Améliorer l'accès aux services.	1.1 Intégrer et rationaliser la navigation dans les systèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier les processus de demande. • Amélioration de l'accès aux programmes et services adaptés à leurs besoins.
	1.2 Adapter les communications pour qu'ils soient plus compréhensibles et accessibles pour la collectivité.	<ul style="list-style-type: none"> • Public mieux informé. • Amélioration de l'accès au matériel de communication. • Accroissement et amélioration de la communication qui s'adresse spécifiquement à différents publics.
2. Promouvoir le partage des données.	2.1 Élaborer un modèle de gouvernance des données.	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du partage des données entre les organismes communautaires. • Meilleur partage de l'information tout en préservant la vie privée et la confidentialité. • Amélioration de la qualité des données. • Amélioration de l'établissement de

Objectifs	Stratégies	Résultats
		rapports.
3. Améliorer l'efficacité du financement des subventions communautaires.	3.1 Élaborer des approches de financement collaboratif et renforcer les capacités communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Financement pour appuyer les initiatives communautaires à long terme. • Renforcement des capacités communautaires et du développement des compétences. • Amélioration de la collaboration communautaire.

Commentaires sur l'engagement public

Tout au long de la consultation à l'égard de cette priorité, les thèmes fréquemment mentionnés comprennent notamment des répertoires centralisés contenant des renseignements pouvant être consultés par les résidents pour savoir à quels services ils ont accès et à quels endroits ils peuvent les obtenir, ainsi qu'une priorité d'accès accordée en fonction de l'urgence du besoin. Les répondants ont indiqué que ces répertoires centralisés devraient être faciles à utiliser et fournis au moyen de différents supports. Ils ont également souligné l'importance de s'assurer que les ressources sont accessibles pour les personnes qui n'ont pas les moyens d'utiliser Internet pour obtenir de l'information.

Les travaux sont déjà en cours

Comme l'indique le document 3, il existe à Ottawa plusieurs programmes, services et initiatives dirigés par la Ville et par la collectivité qui répondent à la priorité des systèmes intégrés et simplifiés. Un programme dirigé par la Ville d'Ottawa est le portail

Ottawa ouvert. Ce portail permet aux résidents, aux promoteurs et aux intervenants d'accéder gratuitement à des ensembles de données spécifiques par le biais du portail. La plateforme Ottawa ouvert fournit des ensembles de données sur un large éventail de catégories, comme l'environnement, le transport, les parcs et les loisirs, l'infrastructure, la santé et la sécurité, l'hôtel de ville et l'administration locale, les affaires et les finances, ainsi que les arts et la culture. Un contexte est fourni pour chaque ensemble de données afin d'aider à les comprendre. Le public est en mesure d'utiliser les données à ses propres fins, comme des rapports et des applications. Les données existantes sont régulièrement mises à jour et de nouveaux ensembles de données sont ajoutés dans la mesure du possible. Le portail Open Ottawa et les leçons tirées de ce système seront utilisés pour informer le modèle de gouvernance des données proposé comme stratégie pour cette priorité. La stratégie s'appuiera sur cet important travail existant.

De plus, le Programme de financement communautaire de la Ville d'Ottawa investit dans des organismes de services sociaux communautaires sans but lucratif afin d'aider à maintenir une solide infrastructure sociale de services communautaires qui répondra aux besoins de la collectivité, offrira un accès équitable aux programmes et aux services, favorisera le développement communautaire par la collaboration et appuiera l'inclusion des personnes qui vivent la marginalisation.

En 2019, le Conseil municipal a approuvé un cadre de financement communautaire actualisé afin de mieux répondre aux besoins de la collectivité, tout en offrant la souplesse nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins. À compter de janvier 2022, le Fonds de viabilité des collectivités, un financement renouvelable sur cinq ans, remplacera le programme actuel de financement renouvelable et permettra de maintenir des services essentiels dans le secteur des services sociaux de la Ville d'Ottawa.

Les priorités de financement du Fonds de durabilité sont axées sur les services, activités et systèmes équitables qui s'attaquent aux causes profondes de la pauvreté et augmentent l'accès à la sécurité alimentaire, au bien-être mental et à l'inclusion sociale. Le financement sera également accordé aux agences ou aux coalitions qui travaillent au niveau du système pour aborder l'équité dans le secteur des services sociaux.

De plus, le Fonds de durabilité répond aux besoins uniques et intersectionnels des collectivités méritant l'équité dans toute la ville. Les populations prioritaires pour le Fonds de durabilité comprennent les peuples autochtones, la collectivité 2SLGBTQQA+, les collectivités noires et racialisées, les francophones, les immigrants, les adultes plus âgés, les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes vivant avec un handicap, les résidents ruraux, les femmes et les jeunes.

Le cadre de financement communautaire mis à jour travaillera avec le secteur des services sociaux pour améliorer la collaboration et la coordination des services entre les agences et les coalitions afin de faciliter une réponse plus efficace aux besoins de la collectivité.

À l'instar des changements apportés au cadre de financement communautaire, l'intégration des services à la personne vise à éliminer les cloisonnements et les obstacles afin de relier et de regrouper les services autour des personnes et des familles pour répondre à l'ensemble de leurs besoins. Elle est axée sur un client commun et une responsabilité partagée pour obtenir des résultats durables et positifs pour les personnes que nous servons. Elle implique la création d'un système coordonné de services par la mise en œuvre de stratégies administratives et opérationnelles visant à simplifier et rationaliser l'expérience du client.

La Direction générale des services sociaux et communautaires offre des services humains et sociaux en collaboration avec des partenaires communautaires afin d'améliorer le bien-être des individus, des familles et des collectivités. La direction générale s'engage à fournir des services accessibles et intégrés qui réduisent les obstacles systémiques et d'équité.

Conformément à la priorité du plan d'intégration et de simplification des systèmes, la Direction générale des services sociaux et communautaires a créé une équipe d'intégration des services sociaux. Cette équipe examinera les programmes et les services au sein de la direction générale et protégera les possibilités novatrices d'intégration, y compris l'accès et les parcours simplifiés, les processus rationalisés et la gestion holistique des cas. L'objectif global est d'obtenir des résultats positifs pour les personnes et les familles en créant une stratégie d'intégration des services humains

centrée sur la personne au sein de la Direction générale des services sociaux et communautaires, afin d'encourager et de permettre la prestation de services humains intégrés et rationalisés, où les personnes et les familles peuvent facilement accéder aux services au moment et à l'endroit où ils en ont le plus besoin.

L'équipe chargée de l'intégration des services à la personne travaillera de concert avec ses homologues provinciaux et en collaboration avec les partenaires communautaires pour élaborer le futur mandat de l'intégration des services à la personne.

Description des objectifs, stratégies et résultats proposés

Étant donné la nature unique de cette priorité du processus, les objectifs, stratégies et résultats provisoires décrits dans le plan proposé soutiendront le travail important déjà en cours et tireront parti des programmes et services existants, comme ceux mis en évidence ci-dessus, et combleront les lacunes qui ont été identifiées par l'analyse de l'environnement, la cartographie des programmes, les activités de participation du public et l'analyse des données. Les objectifs, les stratégies et les résultats proposés pour cette priorité visent à assurer une meilleure coordination et une plus grande efficacité dans la prestation des programmes et des services tout en comblant les lacunes identifiées.

Le Plan reconnaît qu'il existe des inégalités dans les systèmes qui peuvent avoir des répercussions disproportionnées sur certains groupes par rapport à d'autres. Ces groupes pourraient comprendre les collectivités africaines, caribéennes et noires, les personnes handicapées, les femmes, les francophones, les personnes de diverses identités de genre, les immigrants, les nouveaux arrivants, les Autochtones et les jeunes. Cette question a été prise en compte dans l'élaboration de stratégies pour cette priorité.

Objectif 1 : Améliorer l'accès aux services.

Stratégie 1.1 : Intégrer et rationaliser la navigation dans les systèmes.

Les résidents d'Ottawa bénéficient du soutien d'un nombre incalculable d'agences, d'organismes et de fournisseurs de services pour régler les problèmes de sécurité et de

bien-être dans la collectivité. Malheureusement, l'ampleur des services disponibles peut souvent être écrasante pour les résidents et entraîner des expériences inefficaces et frustrantes pour les clients. Les résidents bénéficieraient d'un soutien à la navigation dans les systèmes pour les aider à identifier les programmes et services qui répondent à leurs besoins, à trouver des services adaptés à la culture et aux traumatismes, à simplifier les processus de demande, à intégrer les services sociaux et de santé, à supprimer les obstacles et à améliorer l'efficacité, ainsi qu'à fournir une poignée de main chaleureuse pour mettre les gens en contact avec les services qu'ils recherchent. Les résidents ont également demandé une prestation de services coordonnée, où ils peuvent accéder à des services globaux, y compris des services qui sont à la fois directement liés et périphériques à la question qui doit être abordée. Les besoins et les expériences des populations suivantes seront examinés en particulier, car elles ont cerné des obstacles spécifiques à l'accès et à la navigation dans les systèmes :

- Nouveaux arrivants ou immigrants au Canada.
- Personnes en situation de handicap.
- Communautés africaines, caribéennes et noires.
- Francophones.
- Jeunes.
- Femmes et personnes de diverses identités de genre.

Résultats :

- Simplifier les processus de demande.
- Amélioration de l'accès aux programmes et services adaptés à leurs besoins.

Stratégie 1.2 : Adapter les communications pour qu'ils soient plus compréhensibles et accessibles pour la collectivité.

Les communications et l'information concernant les programmes et les services aux résidents d'Ottawa doivent être fournies dans un langage simple, dans plusieurs langues autres que l'anglais et le français, et doivent tenir compte des nouvelles tendances en matière de terminologie socialement acceptée. Les communications doivent également être adaptées à la culture afin de respecter les modes et le ton des

publics et des collectivités cibles. Toutes les communications doivent être accessibles dans de multiples formats afin de garantir l'accès aux personnes souffrant de différents handicaps. Il convient de veiller tout particulièrement à ce que l'information clé ne soit pas simplement traduite, mais correctement adaptée dans des langues telles que le somali, l'arabe, l'espagnol et l'inuktitut.

Résultats :

- Public mieux informé.
- Amélioration de l'accès au matériel de communication.
- Accroissement et amélioration de la communication qui s'adresse spécifiquement à différents publics.

Objectif 2 : Promouvoir le partage des données.

Stratégie 2.1 : Élaborer un modèle de gouvernance des données.

Des données de qualité sont essentielles pour élaborer et fournir aux résidents des programmes et des services efficaces qui répondent à leurs besoins. Les données sont également un ingrédient clé pour appuyer des demandes de financement réussies et pour rendre compte du succès des projets réalisés. Une structure de gouvernance des données permettrait aux organismes de collaborer à la collecte, l'infrastructure, l'analyse, le partage, la maintenance et l'élimination des données. Elle permettrait d'améliorer la prestation des services, de réduire les chevauchements, d'éliminer les obstacles, de rationaliser la gestion des données et la production de rapports, et d'améliorer la collaboration. Les données désagrégées sont nécessaires pour mieux identifier les écarts ou les tendances au sein de différents groupes afin de garantir l'équité du système. Les données désagrégées permettront également au personnel de la Ville, aux agences et aux groupes communautaires de comprendre l'utilisation, les obstacles et les incidences sur ceux qui utilisent leurs services, programmes et initiatives. Une attention particulière sera accordée à la collecte et à l'examen des données sur le genre et l'équité.

Résultats :

- Amélioration du partage des données entre les organismes communautaires.
- Meilleur partage de l'information tout en préservant la vie privée et la confidentialité.
- Amélioration de la qualité des données.
- Amélioration de l'établissement de rapports.

Objectif 3 : Améliorer l'efficacité du financement des subventions communautaires.

Stratégie 3.1 : Élaborer des approches de financement collaboratif et renforcer les capacités communautaires.

Les bailleurs de fonds se concentrent souvent sur le soutien aux nouvelles initiatives. Toutefois, une fois le financement initial terminé, l'initiative prend trop souvent fin en raison d'un manque de financement durable. Un financement est nécessaire pour appuyer les activités des initiatives communautaires en cours. Un financement est également nécessaire pour soutenir les collectivités en évolution, comme les nouveaux arrivants et ceux qui ne répondent souvent pas aux critères de financement en raison d'un manque d'expérience, de capacité ou de statut d'organisme de bienfaisance. De nouvelles approches pourraient être explorées sur la façon d'offrir un financement de base aux groupes émergents pour qu'ils commencent à renforcer leurs capacités, à former leur personnel à court terme et à les préparer au succès lors de demandes de financement ultérieures et d'initiatives plus complexes. Des mesures incitatives seront envisagées pour allouer des fonds aux initiatives qui incluent une collaboration avec plusieurs organismes communautaires. Des gains d'efficacité peuvent également être réalisés en transférant les demandes de subvention et les rapports sur un portail en ligne afin d'éliminer le gaspillage de papier et de simplifier le processus.

Résultats :

- Financement pour appuyer les initiatives communautaires à long terme.
- Renforcement des capacités communautaires et du développement des compétences.
- Amélioration de la collaboration communautaire

Bien-être mental

La santé mentale est un état de bien-être dans lequel les gens peuvent réaliser leurs propres capacités, faire face aux stress normaux de la vie, travailler de façon productive et contribuer à leur collectivité, alors que, la maladie mentale est un trouble diagnostiqué qui affecte la façon dont une personne pense, se sent et se comporte¹³.

Les expériences vécues au début de la vie peuvent avoir une incidence importante sur la santé et la maladie mentale, car le développement du cerveau commence pendant la grossesse et progresse considérablement pendant la petite enfance. Dans le contexte de la priorité du bien-être mental, la santé et la maladie mentales sont prises en compte, tout comme le spectre de la consommation de substances, la réduction des risques, la stigmatisation et la discrimination. De nombreux facteurs peuvent influencer la santé mentale et le bien-être, et la santé mentale d'une personne peut changer au fil du temps selon les circonstances.

Les objectifs, stratégies et résultats présentés dans le tableau 4 et examinés plus en détail ci-dessous ont été définis pour la priorité Bien-être mental.

Tableau 4 : Objectifs, stratégies et résultats de la priorité Bien-être mental

Objectifs	Stratégies	Résultats
1. Améliorer l'accès au bien-être mental et à l'aide et aux services liés à	1.1 Travailler avec les partenaires à l'exploration de solutions de rechange plus sécuritaires pour	<ul style="list-style-type: none">• Moins de situations de crise liées au bien-être mental traitées par le Service de police d'Ottawa.• Plus de suivi et de contrôle pour offrir

Objectifs	Stratégies	Résultats
la consommation de substances.	les interventions en cas de crise de santé mentale.	<p>un soutien continu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Davantage de situations de crise liées au bien-être mental atténuées avant d’atteindre le point de crise. • Accès accru aux soutiens et services de réduction des risques et de prévention des surdoses.
	1.2 Faciliter l’accès aux services et aux aides.	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la navigation dans le système pour permettre aux gens d’accéder aux services et aux aides en matière de bien-être mental et de troubles liés à la consommation problématique de substances et de substances. • Amélioration de l’accès au bien-être mental et à la consommation de substances, comme les services et les aides à la réduction des risques. • Formation sur les traumatismes et la lutte contre la stigmatisation pour le personnel de la Ville fournissant des services de première ligne et des services de soutien. • Prestation de services adaptés aux traumatismes et culturellement

Objectifs	Stratégies	Résultats
		<p>appropriés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des interactions avec les fournisseurs de soins de santé mentale, en mettant particulièrement l'accent sur les collectivités africaines, caribéennes et noires, les jeunes et la collectivité autochtone.
<p>2. Promouvoir le bien-être mental dans un environnement exempt de stigmatisation.</p>	<p>2.1 Favoriser des environnements propices à la création de liens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Davantage de résidents se sentent en sécurité, connectés, soutenus et à l'aise pour accéder aux services de la collectivité, et en particulier les jeunes, les collectivités africaines, caribéennes et noires et les populations autochtones.

Recherche

Santé publique Ottawa a présenté une mise à jour intitulée [Plan stratégique 2019-2022 de Santé publique Ottawa : Priorité stratégique relative à la santé mentale et à la toxicomanie](#), au Conseil de santé le 20 septembre 2021. Dans ce rapport, des mises à jour ont été fournies sur la santé mentale et la toxicomanie pendant la pandémie de Covid-19. « En juin et en octobre (2021), 40 % des gens ont qualifié leur santé mentale de passable ou de mauvaise contre 9 % avant la pandémie¹⁴. » Le rapport souligne aussi que les mécanismes d'adaptation des résidents d'Ottawa sont mis à mal et que les résidents ne savent pas où aller lorsqu'ils ont besoin de soutien. Santé publique Ottawa démontre que les membres des minorités visibles ou racisées, les personnes en situation de handicap, les femmes, les nouveaux arrivants au Canada, les personnes dont le revenu du ménage est inférieur à 60 000 \$, les personnes de moins de 45 ans et les parents estiment avoir plus de difficultés que les autres¹⁵.

Les statistiques sur la consommation de substances sont soulignées dans le même rapport. Les décès par surdose de drogue présumés et confirmés ont connu une augmentation importante à Ottawa en 2020. « Les décès par surdose de drogue présumés sont passés de 124 en 2019 à 218 en 2020, soit une augmentation de 75 %. Les décès par surdose d'opioïdes confirmés à Ottawa ont presque doublé, passant de 65 en 2019 à 124 en 2020. Ces chiffres représentent un sous-ensemble des 218 décès signalés ci-dessus¹⁶. »

Commentaires sur l'engagement public

Au cours des consultations, on a interrogé les participants sur les problèmes et les lacunes en matière de bien-être mental. Beaucoup ont évoqué le manque de disponibilité des ressources ou d'accessibilité à celles-ci. Par exemple, les longues listes d'attente pour les services de santé mentale ou les services connexes, la difficulté de naviguer dans le système de santé mentale, les facteurs d'accessibilité ou de coût prohibitif pour obtenir des services et des ressources, ou encore l'absence de service au départ, sont autant de facteurs qui contribuent à creuser l'écart entre les personnes et l'aide dont elles ont besoin. Par ailleurs, les répondants ont signalé que les personnes dans le besoin et à risque se sentent déchirées lorsque la seule source immédiate offerte est le Service de police d'Ottawa, puisqu'elles redoutent la criminalisation de leur état de crise.

Les principales préoccupations identifiées pour cette priorité sont les suivantes : solutions de rechange pour la réponse aux crises de santé mentale; sensibilisation accrue aux programmes et aux services disponibles; amélioration de l'accès aux programmes et aux services de santé mentale et de réduction des risques; amélioration de la formation aux approches tenant compte des traumatismes et à la lutte contre la stigmatisation; et établissement de liens dans des environnements sans stigmatisation.

Les travaux sont déjà en cours

Un élément important du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités proposé est de tirer parti du travail important qui se fait déjà au niveau municipal et au sein de la collectivité.

Comme l'indique le document 3, il existe plusieurs programmes, services et initiatives dirigés par la Ville et par la collectivité qui visent le bien-être mental à Ottawa. Deux programmes offerts par la Ville sont les foyers de services résidentiels et les programmes de jour pour adultes. Les foyers de services résidentiels (foyers d'hébergement) offrent des milieux de vie résidentiels à long terme qui sont sécuritaires et soutiennent les adultes qui ont besoin d'une certaine supervision et de services pour maintenir leur indépendance. Les résidents vivent généralement avec une maladie et/ou une incapacité psychiatriques, de développement ou physique. Ce programme est financé à 100 % par la province, pour une valeur de 9,2 millions de dollars. Les programmes de jour pour adultes sont des services de soutien communautaires qui offrent des programmes supervisés aux adultes afin de leur permettre d'atteindre et de maintenir leur niveau de fonctionnement maximal et d'offrir un répit et de l'information aux aidants naturels. L'investissement de la Ville dans les programmes de jour pour adultes est de 3,7 millions de dollars.

Santé publique Ottawa offre également un large éventail de programmes, de services et d'initiatives en matière de santé mentale et de toxicomanie. La stratégie de Santé publique Ottawa en matière de santé mentale vise à améliorer la santé mentale, les stratégies d'adaptation, la résilience, les comportements de recherche d'aide, la sensibilisation aux services et au soutien, ainsi qu'à réduire la stigmatisation et à prévenir le suicide à Ottawa. Une attention particulière est également accordée aux collectivités africaines, caribéennes, noires et racialisées, aux jeunes, aux personnes âgées, aux groupes confessionnels, aux leaders communautaires et aux aidants naturels. Santé publique Ottawa fournit également le soutien de base au Plan d'action communautaire d'Ottawa, une stratégie collaborative fondée sur un réseau dont l'objectif global est de réduire les méfaits de la consommation de substances et de promouvoir le bien-être.

Santé publique Ottawa offre également la série Have that Talk, la formation sur la prévention du suicide safeTALK et, en partenariat avec Prévention du suicide Ottawa, éduque les leaders communautaires, mène des recherches et étend les efforts de prévention du suicide.

Santé publique Ottawa offre également un programme d'échange d'aiguilles et de seringues sur son site, un programme de réduction des méfaits et de naloxone et dispose d'un site de consommation supervisée afin de réduire les méfaits de la consommation de substances et de promouvoir la santé liée à la consommation de substances. Ces programmes offrent un soutien à la collectivité et aux personnes qui consomment des substances.

Services de police d'Ottawa et coordination des stratégies en matière de santé mentale

Dans le cadre du budget 2021 du Service de police d'Ottawa, la Commission de services policiers d'Ottawa a approuvé le financement d'une nouvelle stratégie en matière de santé mentale. Le 25 janvier 2021, la Commission de services policiers d'Ottawa a approuvé l'[Consultation pour une stratégie d'intervention en santé mentale](#), qui prévoit la mise sur pied d'un conseil directeur indépendant, composé de représentants de la collectivité, pour recueillir et partager des renseignements, consulter le public et faire avancer l'initiative.

Les problèmes et les solutions potentielles concernant les questions de santé mentale, de toxicomanie et de dépendance dans notre collectivité sont soutenus par de nombreux fournisseurs de services, groupes communautaires et institutions publiques. Tout travail et toute solution doivent être gérés en collaboration avec l'ensemble des intervenants et des résidents, de façon coordonnée, afin d'assurer un continuum de soins et la complémentarité des services pour répondre aux besoins des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie à Ottawa. Il est impératif que tous les points de vue des diverses collectivités et circonscriptions soient intégrés dans les diverses solutions envisagées, y compris les personnes qui ont une expérience directe de la santé mentale et de la toxicomanie.

Par conséquent, le 26 mai 2021, le Conseil a approuvé une motion (motion 54/4) demandant au directeur municipal, en consultation avec les parties concernées, d'élaborer une recommandation pour coordonner les efforts futurs de la Ville en matière de santé mentale avec ceux de la Commission de services policiers d'Ottawa et d'éviter le chevauchement des efforts.

Le Conseil directeur, créé à l'origine par le Service de police d'Ottawa, a été sollicité pour élargir son mandat afin d'englober la priorité du bien-être mental. Le Conseil directeur a accepté ce mandat élargi et la composition qui lui est associée et il est en train de finaliser son mandat et sa composition en fonction de cette portée élargie.

Cependant, le Conseil directeur a indiqué que l'intervention en cas de crise sera le point central de sa première année et a identifié un plan de haut niveau qui sera affiné une fois la composition du Conseil directeur finalisée.

Pour la première année, le mandat du Conseil directeur est d'établir une stratégie pour soutenir un système amélioré ou nouveau d'intervention en cas de crise de santé mentale et de toxicomanie qui améliorera les résultats pour les personnes qui vivent une crise liée à la santé mentale et à la toxicomanie dans la ville d'Ottawa. Le Conseil directeur a indiqué que cet objectif sera atteint par les moyens suivants :

- Établissement de relations et engagement avec les principales parties prenantes
- Coordination et développement de la stratégie
- Actions spécifiques, telles que des projets pilotes

Le Conseil d'orientation a fixé les résultats suivants à court terme :

- Augmenter l'éventail des réponses aux crises de santé mentale et de toxicomanie, y compris les réponses de la collectivité, des prestataires de services et des services publics, ce qui entraînera une diminution de la réponse de la police.
- Clarifier les rôles et les responsabilités de la police d'Ottawa dans le cadre des nouveaux modèles d'intervention en cas de crise dans la collectivité.
- En collaboration avec les collectivités d'Ottawa, déterminer la formation, l'éducation et les compétences nécessaires pour accroître la capacité du Service de police d'Ottawa à répondre aux crises de santé mentale et de toxicomanie, de manière respectueuse et sécuritaire, et lorsque la crise est liée à une activité criminelle.

Comme indiqué ci-dessus, le Conseil directeur finalise actuellement son mandat et sa composition. Une fois finalisés, ils affineront les résultats à moyen et long terme ainsi que les capacités de mesure spécifiques afin de garantir que l'efficacité des projets et initiatives pilotes puisse être mesurée et contrôlée.

Il est important de noter qu'une consultation importante a déjà eu lieu dans le cadre de l'élaboration du plan de sécurité et de bien-être communautaire en ce qui concerne le bien-être mental. Le personnel a reçu des commentaires substantiels sur les objectifs, les stratégies et les résultats proposés, détaillés ci-dessous. Les objectifs, stratégies et résultats proposés seront communiqués au Conseil directeur pour être utilisés dans les cycles de planification ultérieurs et toute mise à jour du Conseil directeur sera soumise à l'examen du Conseil municipal dans le cadre des rapports réguliers du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Description des objectifs, stratégies et résultats proposés

Les projets d'objectifs, de stratégies et de résultats décrits dans le plan proposé soutiendront les travaux en cours et tireront parti des programmes et services existants. Ils permettront également de combler les lacunes identifiées lors de l'analyse de l'environnement, de la cartographie des programmes, des activités de participation du public et de l'analyse des données.

Le Plan reconnaît qu'il existe des inégalités systémiques en raison desquels le bien-être mental peut avoir des répercussions disproportionnées sur certains groupes par rapport à d'autres. Ces groupes pourraient comprendre les collectivités africaines, caribéennes et noires, les personnes handicapées, les femmes, les francophones, les personnes de diverses identités de genre, les immigrants, les nouveaux arrivants, les Autochtones, les itinérants et les jeunes. La prise de conscience à ces inégalités systémiques a conduit à l'élaboration de stratégies dans ce Plan.

Il est reconnu qu'une approche fondée sur le développement communautaire et le lieu est particulièrement importante pour les groupes marginalisés dont les problèmes de santé mentale sont dus en partie à des inégalités systémiques et qui n'ont pas été bien servis par le système de santé mentale traditionnel. Cette approche du bien-être mental

reconnaît que la santé mentale et le bien-être nécessitent plus qu'une approche clinique de la santé mentale. Les approches de développement communautaire fournissent des interventions importantes en matière de santé mentale, notamment le soutien par les pairs, la programmation communautaire basée sur le lieu, la coordination et la collaboration des services, et le changement de système. Ces éléments ont été pris en compte dans l'élaboration des stratégies et seront approfondis dans l'élaboration des actions détaillées pour chaque stratégie.

Le plan décrit ci-dessous adopte une approche holistique en ce sens qu'il intègre des facteurs de protection tels qu'un sentiment d'appartenance et des liens sociaux solides entre les personnes et les collectivités. Ces facteurs de protection favorisent une santé mentale positive et réduisent les effets néfastes de la consommation de substances psychoactives sur la santé et la société.

Objectif 1 : Améliorer l'accès au bien-être mental et à l'aide et aux services liés à la consommation de substances.

Stratégie 1.1 : Travailler avec les partenaires à l'exploration de solutions de rechange plus sécuritaires pour les interventions en cas de crise de santé mentale.

Collaborer avec des experts et des partenaires de la communauté pour identifier des approches alternatives à la réponse aux crises de santé mentale. Soutenir les efforts des partenaires et de la collectivité dans l'élaboration d'une approche coordonnée pour les personnes qui présentent un risque élevé de crise de santé mentale ou de surdose.

Cette approche coordonnée réunira des membres de diverses disciplines, avec la capacité de réagir plus rapidement aux situations de crise, de faire des aiguillages et de fournir un soutien de suivi.

Résultats :

- Moins de situations de crise liées au bien-être mental traitées par le Service de police d'Ottawa.
- Plus de suivi et de contrôle pour offrir un soutien continu.

- Davantage de situations de crise liées au bien-être mental atténuées avant d'atteindre le point de crise.
- Accès accru aux soutiens et services de réduction des risques et de prévention des surdoses.

Stratégie 1.2 : Faciliter l'accès aux services et aux aides.

Collaborer avec les partenaires et la collectivité pour évaluer et cartographier les voies existantes afin de garantir des façons fondées sur des données probantes, tenant compte des traumatismes et adaptées à la culture pour accéder aux soins dont ils ont besoin. Il s'agira notamment d'élaborer des stratégies qui tireront parti des plateformes numériques et des supports multilingues pour fournir des services de bien-être mental gratuits/à faible coût/subventionnés et envisager des options axées sur le lieu. Les agences feront appel à des personnes ayant une expérience de vie et une expertise et appliqueront les leçons tirées de la réponse à la pandémie de COVID-19 du Groupe de travail sur les besoins humains, ainsi que d'autres programmes et services, afin de tirer parti des pratiques exemplaires et prometteuses pour fournir des services coordonnés non stigmatisants, tout en améliorant les transferts à chaud et en créant des services d'évaluation et d'orientation à guichet unique.

Résultats :

- Amélioration de la navigation dans le système pour permettre aux gens d'accéder aux services et aux aides en matière de bien-être mental et de troubles liés à la consommation problématique de substances et de substances.
- Amélioration de l'accès au bien-être mental et à la consommation de substances, comme les services et les aides à la réduction des risques.
- Formation sur les traumatismes et la lutte contre la stigmatisation pour le personnel de la Ville fournissant des services de première ligne et des services de soutien.
- Prestation de services adaptés aux traumatismes et culturellement appropriés.

- Amélioration des interactions avec les fournisseurs de soins de santé mentale, en mettant particulièrement l'accent sur les collectivités africaines, caribéennes et noires, les jeunes et la collectivité autochtone.

Objectif 2 : Promouvoir le bien-être mental dans un environnement exempt de stigmatisation.

Stratégie 2.1 : Favoriser des environnements propices à la création de liens.

Réduire la stigmatisation liée aux personnes touchées par la maladie mentale, éprouvant des difficultés liées à la consommation de substances ou vivant avec un trouble lié à la consommation de substances, accroître la sensibilisation aux ressources et aux services communautaires et développer des compétences pour renforcer la résilience.

Promouvoir des services communautaires qui offrent des soutiens formels et informels, y compris des soutiens dans les zones où les inégalités sont les plus fortes. Ces services et soutiens porteraient sur les facteurs de protection en amont qui favorisent et protègent la santé mentale et le bien-être, et sur ceux qui répondent aux personnes qui vivent une crise de santé mentale ou qui ont fait une surdose. En collaboration avec les partenaires et les intervenants, et par le biais d'une approche intégrée, promouvoir les espaces communautaires existants qui offrent des environnements sécuritaires et exempts de stigmatisation où les besoins holistiques ayant une incidence sur le bien-être mental peuvent être évalués, où les aiguillages appropriés peuvent être effectués et où les résidents peuvent accéder à des services coordonnés, acquérir de nouvelles compétences, renforcer la résilience et développer de nouvelles relations. Des services accessibles et inclusifs devraient inclure une variété de choix, tels que des options d'accueil, de téléphone et en ligne. Cette stratégie vise à :

- Accroître la promotion des ressources et services existants en matière de santé mentale, de réduction des risques et de consommation de substances.
- Travailler en partenariat avec les agences communautaires et les organisations de santé pour déterminer les soutiens nécessaires pour promouvoir la réduction de la stigmatisation et le bien-être mental dans leur collectivité.

- Collaborer avec les partenaires communautaires pour sensibiliser et promouvoir le soutien et les services disponibles pour les personnes et les familles dans la collectivité.
- S'appuyer sur les initiatives existantes pour continuer de trouver des approches collaboratives et innovantes afin de promouvoir et de renforcer la résilience des résidents dans les domaines du bien-être mental, de la lutte contre la consommation problématique de substances et les troubles liés à la consommation de substances, de la réduction de la stigmatisation et de l'augmentation des supports de connexion sociale.

Résultats :

- Davantage de résidents se sentent en sécurité, connectés, soutenus et à l'aise pour accéder aux services de la collectivité, et en particulier les jeunes, les Africains, Caribéens et Noirs, ainsi que les populations autochtones.

Cadre d'évaluation et de mesure des performances

La *Loi sur les services policiers* exige que tous les plans de sécurité et de bien-être dans les collectivités énoncent des résultats mesurables (article 146 (1), *Loi sur les services policiers*). À ce titre, le personnel a commencé à travailler sur un cadre d'évaluation et de mesure du rendement, tel que décrit ci-dessous, afin de répondre à cette exigence législative. Comme il est indiqué dans la section « Prochaines étapes » du présent rapport, le cadre complet d'évaluation et de mesure du rendement sera élaboré dans le cadre des travaux à venir pour la finalisation du plan, et le personnel fera rapport sur ce point en formulant des recommandations précises.

On s'attend à ce que le cadre d'évaluation soutienne le plan proposé et s'appuie sur le travail que la Ville effectue déjà autour des données et de leur désagrégation, ainsi qu'à ce qu'il soutienne la stratégie proposée d'un modèle de gouvernance des données (décrite sous la priorité Systèmes intégrés et plus simples). Ce modèle de gouvernance des données sera probablement un élément clé de la mise en œuvre du Plan, étant donné que des données de qualité sont essentielles pour élaborer et fournir des programmes et des services efficaces qui répondent aux besoins des résidents. Une

structure de gouvernance des données permettrait aux organismes de collaborer à la collecte, à l'infrastructure, à l'analyse, au partage, à la maintenance et à l'élimination conjointes des données. Elle permettrait d'améliorer la prestation des services, de réduire les chevauchements, d'éliminer les obstacles, de rationaliser la gestion des données et la production de rapports, et d'améliorer la collaboration. Les données désagrégées sont nécessaires pour mieux identifier les écarts ou les tendances au sein de différents groupes afin de garantir l'équité du système. Les données désagrégées permettront également au personnel, aux organismes et aux groupes communautaires de la Ville de comprendre qui utilise leurs services et leurs programmes, ainsi que les obstacles et les répercussions sur les personnes qui utilisent leurs services, leurs programmes et leurs initiatives, ce qui permettra d'appliquer une optique intersectionnelle aux initiatives de l'ébauche du Plan de sécurité communautaire et de mieux-être. Une attention particulière sera accordée à la collecte et à l'examen des données sur le genre et l'équité.

L'élaboration d'un modèle efficace de gouvernance des données permettra aux mesures de performance d'intégrer l'intersectionnalité dans le cadre d'évaluation et de mesure de la performance. Cela permettra au Conseil et à la collectivité d'avoir des réflexions plus nuancées sur l'efficacité des programmes pour un certain nombre de

collectivités – et sur les domaines où ils ne sont pas aussi efficaces. Reconnaisant que cela prendra un certain temps, le cadre d'évaluation et de mesure du rendement tentera d'offrir des mesures qui permettent une optique intersectionnelle dans la mesure du possible, tout en sachant que ces mesures évolueront en fonction de la qualité des données que le personnel recueillera une fois que le modèle de gouvernance des données sera en place.

Outre le modèle de gouvernance des données, le projet global de cadre d'évaluation et de mesure de la performance pour le plan proposé recommandera également des mesures spécifiques qui constitueront des outils importants pour évaluer le succès du Plan pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités proposé sous différents angles et fournir un retour d'information objectif.

Le personnel a également commencé à déterminer comment la Ville peut s'attaquer aux grands problèmes systémiques qui ont une incidence sur la sécurité et le bien-être dans les collectivités, et quels indicateurs peuvent contribuer à ce processus. Il est envisagé d'élaborer ou d'utiliser des mesures qui sont bien établies et validées, qui peuvent être produites de façon continue afin que les changements puissent être suivis au fil du temps, et qui sont valables, significatives et pertinentes pour la situation locale d'Ottawa, entre autres critères. Ce travail se poursuivra au cours de la prochaine étape de l'élaboration finale et de la mise en œuvre du Plan. On s'attend à ce qu'une attention particulière soit accordée aux données désagrégées afin de déterminer les possibilités de corriger les inégalités dans les systèmes. Ce travail sera effectué en partenariat avec la collectivité.

Enfin, l'élaboration d'une stratégie d'évaluation et de mesures de performance pour le plan tiendra également compte du fait que la planification de la sécurité et du bien-être dans les collectivités adopte une approche fondée sur les déterminants sociaux de la santé. Les déterminants sociaux de la santé désignent un groupe spécifique de facteurs sociaux et économiques parmi les déterminants plus généraux de la santé. Ils sont liés à la place d'un individu dans la société, comme le revenu, l'éducation ou l'emploi. Les expériences de discrimination, de racisme et de traumatisme historique sont des déterminants sociaux de la santé importants pour certains groupes, comme les peuples autochtones, les 2SLGBTQIA+ et les Canadiens noirs¹⁷.

Les prochaines étapes

Conformément à la recommandation 2, la mise en œuvre du plan sera entreprise sous la direction du directeur général des services sociaux et communautaires après l'adoption des objectifs, des stratégies et des résultats proposés pour chacune des priorités du plan dans le présent rapport.

Les travaux de cette deuxième phase consisteront à élaborer les autres éléments clés nécessaires à l'administration, à la mise en œuvre, à l'évaluation et au financement de l'ébauche du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, à savoir une structure de gouvernance, un cadre d'évaluation et de mesure du rendement assorti d'indicateurs appropriés, et une stratégie financière, comme il est précisé ci-dessous.

Étant donné que les autres éléments du projet de plan varient en fonction du travail accompli à ce jour, il est recommandé que le directeur général des services sociaux et communautaires rende compte au comité permanent du Conseil compétent de l'état d'avancement de ces autres éléments du projet de plan dès que possible.

Il est à noter que le travail a déjà commencé au sein de la Direction générale des services de protection et d'urgence sur ces éléments restants. On s'attend à ce qu'après l'adoption du présent rapport, ce travail en cours soit transféré à la Direction générale des services sociaux et communautaires, le personnel collaborant à l'échange de connaissances et au partage d'informations nécessaires pour assurer la poursuite des progrès au cours de cette prochaine phase. Pour entreprendre ce travail, il faut un soutien de base et, à ce titre, une demande de quatre équivalents temps plein permanents avec un budget de 510 000 \$ et un budget hors rémunération de 250 000 \$ sera incluse dans le projet de budget 2022 qui sera déposé le 3 novembre. Plus précisément, les travaux suivants seront poursuivis :

Développement d'une structure de gouvernance

Une bonne gouvernance est essentielle à la réussite du Plan de sécurité et de bien-être communautaire proposé, afin que tous puissent travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs communs. À ce jour, le comité consultatif du plan, composé du conseil d'administration de Prévention du crime Ottawa, a fourni des conseils, des orientations et des commentaires au personnel à des étapes clés de l'élaboration du plan, y compris des commentaires sur les rapports individuels pour une voie de planification et les priorités du plan qui ont été examinées par le Comité des services communautaires et de protection et le Conseil en 2019 et 2020, respectivement.

Il est prévu que la future structure de gouvernance sera élaborée de manière à refléter et à soutenir la nature multidimensionnelle de la planification de la sécurité et du bien-être dans les collectivités lors de sa mise en œuvre initiale et au fil du temps, ainsi qu'à refléter la nature particulière du Plan en tant qu'instrument d'impact collectif en assurant une représentation multisectorielle appropriée et une représentation des expériences vécues. La future structure de gouvernance sera également en mesure d'aider le Conseil à s'assurer que les investissements du Conseil dans les programmes,

services et initiatives existants au sein de la ville continuent d'être inclus et mis à profit dans la mise en œuvre et l'évolution du plan proposé afin de soutenir et de faire progresser les priorités du Conseil en matière d'amélioration de la sécurité et du bien-être communautaires.

Au minimum, la structure de gouvernance du plan nécessitera un comité consultatif avec une représentation prescrite qui répond aux exigences de la Loi sur les services policiers. Des recherches préliminaires auprès d'autres municipalités de l'Ontario, comme la région de Peel, la région de Halton et les municipalités de London et de Hamilton, indiquent que la plupart des municipalités ont mis sur pied un nouveau comité consultatif dès le début du processus d'élaboration afin de satisfaire aux exigences législatives, d'assurer une représentation diversifiée et de favoriser l'établissement et le développement de relations, ainsi que d'obtenir et de fournir des renseignements sur les priorités en matière de sécurité et de bien-être qui se recoupent à l'échelle de la collectivité, tout en ayant la possibilité de modifier la composition du comité au fil du temps. En outre, d'autres municipalités, comme York, Toronto et Thunder Bay, mettent sur pied des groupes de travail ou des équipes d'action pour élaborer et mettre en œuvre des mesures et des initiatives dans le cadre de leurs plans. Enfin, la plupart des municipalités étudiées ont mis en place un soutien administratif pour leurs plans au sein de la structure de la municipalité, afin de s'assurer que les processus clés sont établis pour que le travail continu sur les objectifs et les actions du plan soit correctement planifié, que les données et les commentaires soient recueillis et partagés, que des jalons pour les rapports d'étape soient créés et que des rapports appropriés soient fournis aux comités et au conseil, entre autres choses.

Les travaux de la prochaine phase de finalisation du plan proposé s'appuieront sur cette recherche et ces données préliminaires pour élaborer une structure de gouvernance dotée d'éléments et de processus appropriés qui garantissent la responsabilité devant le Conseil et incluent une représentation appropriée des principaux services municipaux ainsi que des membres du public, des agences communautaires, des institutions et d'autres entités. En ce qui concerne la représentation de la collectivité en particulier, les travaux futurs appliqueront une optique intersectionnelle et tiendront compte d'un

large éventail d'expériences, y compris, mais sans s'y limiter, la diversité en termes de race, de sexe, de handicap, de religion, de géographie, de langue et d'âge. L'évaluation des groupes et des structures nécessaires au sein de cette structure de gouvernance sera entreprise en même temps que l'examen des exigences appropriées en matière de sélection et d'admissibilité, des coûts et des dépenses, du mandat, de toute délégation de pouvoir requise et des processus de rapports internes, entre autres exigences opérationnelles et administratives clés, et fera partie des recommandations du personnel pour la structure de gouvernance.

Développement d'un cadre d'évaluation et de mesure de rendement

Comme indiqué plus haut dans ce rapport, la législation provinciale exige que tous les plans de sécurité et de bien-être dans les collectivités établissent des résultats mesurables. Le personnel travaille à l'élaboration d'un cadre qui permettra de mesurer et d'évaluer les changements survenus dans la collectivité à la suite des objectifs, des stratégies et des résultats proposés pour chacune des priorités du Conseil en matière de sécurité et de bien-être dans les collectivités, comme indiqué ci-dessus dans le présent rapport.

Des travaux ont déjà été entrepris pour commencer l'élaboration d'un cadre d'évaluation qui tient compte de la complexité des enjeux et de l'interconnexion de chacune des priorités. En particulier, des travaux sont en cours pour élaborer un ensemble d'indicateurs de base en relation avec chacun des objectifs, stratégies et résultats proposés, avec la participation de partenaires clés, tels que Santé publique Ottawa, le Service de police d'Ottawa et les universités. Comme nous l'avons mentionné plus haut dans ce rapport, un aspect clé du travail futur dans ce domaine sera l'élaboration d'un modèle de gouvernance des données qui appuiera le travail du cadre d'évaluation en élaborant des stratégies pour combler les lacunes dans les données, assurer la disponibilité de données désagrégées et veiller à ce qu'une optique intersectionnelle soit appliquée à toutes les données recueillies pour le Plan de sécurité et de bien-être communautaire proposé.

Des travaux supplémentaires sont également nécessaires dans ce domaine pour traiter de manière adéquate l'intersectionnalité des sources de données afin de garantir que

les stratégies s'attaquent aux inégalités dans les systèmes et ne créent pas d'obstacles supplémentaires. En outre, il est prévu que le cadre d'évaluation et de mesure des

performances soit structuré de manière à évoluer au fil du temps, au fur et à mesure que des actions et des initiatives particulières sont entreprises. Une telle stratégie permettra de déterminer l'efficacité globale du plan proposé et de ses domaines d'intervention, ainsi que les investissements réalisés par le Conseil en termes de programmes, services et initiatives existants.

Développement d'une stratégie financière

La prochaine phase de travail comprendra l'élaboration d'une stratégie financière pour la mise en œuvre du plan proposé. Comme on l'a déjà signalé, aucun nouveau financement n'a été accordé pour la planification de la sécurité et du bien-être dans les collectivités, et aucun financement provincial spécifique à un projet n'a été accordé aux municipalités à cet égard.

Le présent rapport donne un aperçu du financement et des investissements déjà effectués par le Conseil pour les programmes, services et initiatives en cours ou prévus dans toute la ville, qui ont un lien avec la sécurité et le bien-être dans les collectivités. Les travaux en cours permettront de cerner les lacunes et d'évaluer les ressources supplémentaires qui pourraient être nécessaires à la mise en œuvre des mesures ou des initiatives découlant des objectifs, des stratégies et des résultats proposés pour chacune des priorités du Plan. Le personnel fera un rapport contenant des recommandations sur les possibilités de financement liées à ces actions et initiatives. Le travail se poursuivra également pour identifier les stratégies de financement, y compris l'utilisation du travail dans le cadre des ressources et des budgets existants, les demandes de budget de la Ville, les subventions d'autres niveaux de gouvernement, et les subventions et parrainages d'organisations privées, entre autres. Les initiatives qui seront mises en œuvre par les services municipaux et par des entités externes seront prises en compte dans le cadre de cette évaluation, dans la mesure du possible. Celle-ci fera partie des recommandations du personnel sur la stratégie financière globale du plan proposé.

Les travaux relatifs à la stratégie financière du plan proposé devraient se poursuivre au fur et à mesure que d'autres actions et initiatives seront élaborées et mises en œuvre et que le plan proposé évoluera.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Il n'y a pas d'incidences financières associées aux recommandations du rapport. Au moment d'écrire ces lignes, le gouvernement provincial ne s'était pas engagé à financer ce projet. Toutes les répercussions financières se rapportant à cette phase du projet seront absorbées dans les budgets de fonctionnement 2020 et 2021 de la Direction générale des services de protection et d'urgence. L'ajout de quatre équivalents temps plein permanents assorti d'un budget de 510 000 dollars et d'un budget non lié à la rémunération de 250 000 dollars sera incorporé au budget provisoire de 2022 devant être présenté le 3 novembre.

Le total des investissements municipaux de 34 M\$ qui figurent dans le présent rapport s'inscrit dans les budgets existants.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a aucun obstacle juridique à la mise en œuvre des recommandations de ce rapport.

Comme indiqué dans le [Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités – Rapport provisoire](#) (ACS2020-EPS-GEN-0008) et les implications juridiques qui y sont exposées, les recommandations visent à satisfaire aux exigences législatives relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, et à la composition du comité consultatif, comme l'exige la *Loi sur les services de police*.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Ce rapport concerne l'ensemble de la Ville

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Au cours de l'élaboration du plan, des renseignements sur le processus du Plan de sécurité et de bien-être communautaire et sur les possibilités de participation ont été communiqués au Comité consultatif sur l'accessibilité, au Comité consultatif sur les arts, la culture et les loisirs et au Comité consultatif sur les services en français. De plus, des consultations facilitées ont eu lieu avec les comités consultatifs aux dates indiquées ci-dessous, et leurs commentaires ont été intégrés aux données globales recueillies dans le cadre du processus d'engagement :

- Le 11 février 2021 : Comité consultatif sur les services en français
- Le 23 février 2021 : Comité consultatif sur les arts, la culture et les loisirs
- Le 6 avril 2021 : Comité consultatif sur l'accessibilité Comité consultatif sur l'accessibilité

CONSULTATION

Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités est un plan communautaire; c'est pourquoi la consultation massive d'un large public est une pierre angulaire de l'élaboration de ce plan. L'équipe du projet du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités s'est inspirée de l'Optique d'équité et d'inclusion et de la Stratégie de consultation du public dans la conception des activités de consultation et de sensibilisation. La publicité et la promotion des activités de consultation se sont déroulées dans différents réseaux et ont été inclusives et accessibles.

Le personnel a organisé deux périodes de consultation du public et des intervenants. La première s'est déroulée de mars à juin 2020 (Ce que nous avons entendu - Résumé de la mobilisation pour l'établissement des priorités) et a permis de définir les priorités du Plan. La seconde, qui s'est déroulée de janvier à mars 2021, a permis de définir les objectifs, les stratégies et les résultats du Plan. Un rapport « Ce que nous avons entendu » a été rédigé pour chaque période de consultation afin de résumer les

principaux thèmes et de donner un aperçu des lacunes et des possibilités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

La collaboration avec les résidents et les experts du secteur, la consultation constructive des intervenants dans les collectivités et l'inclusion de répondants ayant une expérience de vie et un vécu ont été la pierre angulaire du processus de consultation. Le rapport « Ce que nous avons entendu » – Buts et objectifs – Résumé de la mobilisation, joint au document 2, résume les commentaires reçus en 2020 et 2021 sur les obstacles, les lacunes et les solutions propres à Ottawa liés aux six priorités.

Les activités de la deuxième période de consultation ont fourni de multiples occasions au public et aux intervenants de donner leurs idées en vue de l'élaboration de stratégies et de mesures pour chacune des priorités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Les activités étaient disponibles entre le 18 janvier et le 5 mars 2021. L'équipe du Plan de la sécurité et du bien-être dans les collectivités s'est alignée sur d'autres activités de consultation qui recoupent les priorités du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités et qui ont eu lieu au cours de la même période, comme les activités du Secrétariat de lutte contre le racisme.

Dans l'ensemble, plus de 1 500 résidents et intervenants ont fait part de leurs idées au cours des deux périodes de consultation susmentionnées, par le biais de diverses occasions de consultation, notamment des dialogues virtuels et téléphoniques, des présentations qui ont porté sur la trousse d'outils des collectivités, des courriels, un sondage et un forum en ligne, ainsi que des réunions avec les intervenants et les conseillers municipaux. La vaste contribution communautaire reçue permettra de s'assurer que le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités répond aux besoins de tous les résidents d'Ottawa, y compris les Autochtones, les groupes en quête d'équité, les personnes racisées, les personnes en situation de handicap, les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, les personnes vivant dans des collectivités rurales, suburbaines et urbaines, les francophones, les personnes 2SLGBTQIA+, les personnes âgées, les immigrants et les réfugiés, les femmes et les jeunes, les

entreprises, ainsi que les organisations qui soutiennent ces groupes et travaillent avec eux.

Entre 2019 et 2021, l'équipe du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités a organisé plus de 86 réunions auxquelles ont participé environ 234 organisations. Les commentaires de ces intervenants, ainsi que des résidents, des conseillers de quartier et du Comité consultatif sur la sécurité et le bien-être dans les collectivités ont été essentiels pour orienter et éclairer l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités et des documents connexes.

À cause de la pandémie de COVID-19, la plupart des activités de consultation ont eu lieu dans un cadre virtuel. Les séances virtuelles de consultation communautaire ont permis aux participants de donner leurs idées dans le cadre d'un petit groupe animé. Les séances de consultation avec les intervenants ont porté sur des organisations, des coalitions et d'autres entités ayant des liens avec divers groupes au sein de la collectivité, ainsi que sur des organismes susceptibles de jouer un rôle de leadership dans les mesures futures du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. L'Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF) a été chargée d'organiser d'autres séances de consultation des intervenants au sein de la collectivité, avec un échantillon représentatif de divers groupes démographiques.

L'équipe du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités a également fait appel à plusieurs comités consultatifs de la Ville :

- Comité consultatif sur l'accessibilité
- Comité consultatif sur les arts, la culture et les loisirs
- Comité consultatif sur les services en français

L'engagement en ligne par l'entremise du site Web Sécurité et bien-être dans les collectivités comprenait un sondage en ligne et un forum pour discuter de l'expérience vécue. Le site Web offrait également une carte pour recueillir des commentaires sur les endroits où les résidents et les intervenants ont connu des lacunes dans les services liés aux priorités en matière de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Pour communiquer avec ceux qui avaient un accès limité à Internet, d'autres méthodes,

comme le téléphone et le courriel, étaient également disponibles. La trousse d'outils sur la sécurité et le bien-être dans les collectivités a permis aux intervenants et aux groupes communautaires de promouvoir et d'organiser leur propre événement de mobilisation. Les ressources de la trousse d'outils comprenaient un guide de l'animateur, un diaporama et des fiches d'information.

Les activités de mobilisation ont été encouragées au moyen d'une stratégie de communication complète, y compris des messages et des publicités sur les médias sociaux. Les bulletins mensuels et le site Web Sécurité et bien-être dans les collectivités ont tenu les résidents et les intervenants informés au fur et à mesure que le projet évoluait et encourageaient la participation aux activités de mobilisation. Tous les documents étaient disponibles en français et en anglais.

Les activités de mobilisation ont été annoncées au moyen d'une liste de distribution à l'échelle de la ville de fournisseurs de services locaux, d'organisations et de représentants élus. On s'est efforcé de faire en sorte que cette distribution vise des organisations et des intervenants liés à un large éventail de données démographiques et de populations vulnérables. Cette information a été incluse dans les bulletins d'information, les courriels et les pages Web des intervenants. De plus, le personnel a fait de la publicité auprès du public par l'entremise de canaux ministériels comme les médias sociaux et le site Web du projet.

Le Comité consultatif, c'est-à-dire le [conseil d'administration de Prévention du crime Ottawa \(PCO\)](#), s'est réuni neuf fois depuis le lancement de l'initiative de sécurité et de bien-être dans les collectivités afin de fournir des conseils stratégiques et une rétroaction sur l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Les membres considèrent que le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités est à la fois une stratégie fondamentale et un parcours à long terme qui permettra de valoriser le travail exceptionnel qui se déroule déjà dans la collectivité et de réagir avec souplesse aux nouveaux enjeux au fur et à mesure qu'ils se présentent. Les commentaires du Comité consultatif ont été inclus dans les recommandations du présent rapport. Le Comité consultatif appuie le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités proposé, tel que décrit dans le présent rapport.

Engagement autochtone

Ottawa est construite sur un territoire non cédé des Algonquins Anishinaabe et honore la présence et l'identité nationale des Algonquins. La Ville d'Ottawa reconnaît et respecte la présence et les contributions de toutes les Premières Nations, des Inuits et des Métis, y compris les collectivités autochtones urbaines d'Ottawa. La Ville d'Ottawa reconnaît également la nature importante de ces relations et les contributions inestimables des collectivités autochtones lorsqu'il est question de sécurité et de bien-être communautaires.

Un cabinet de consultants dirigé par des autochtones a été chargé d'animer des cercles de planification d'action pour les résidents autochtones, qui serviront de base à l'élaboration du plan de sécurité et de bien-être communautaire et de la stratégie de lutte contre le racisme, étant donné leur alignement naturel.

Cette société a commencé à organiser des séances d'engagement initiales au nom de la Ville, en tenant cinq séances de consultation entre avril et mai 2021, avec des citoyens de la nation hôte algonquine anishinaabe, des membres de la collectivité métisse, deux séances inuites ainsi qu'un engagement avec des aînés autochtones. Ces séances ont révélé des préoccupations complexes et souvent interconnectées concernant le logement abordable, les facteurs ayant un impact sur la sécurité financière, la réduction de la pauvreté et l'équité en matière d'emploi, l'importance de faire tomber les barrières afin d'améliorer l'engagement avec les collectivités autochtones, l'impact du racisme et de la discrimination sur l'accès à l'emploi, au logement et aux services sociaux et de santé, et l'importance de mettre l'accent sur la prévention de la violence sexiste et de la violence contre les femmes et les enfants.

Pour s'assurer que l'ébauche du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités répond aux besoins de la collectivité autochtone et que les voix d'une diversité de résidents autochtones d'Ottawa sont prises en compte dans la création du Plan, la Ville collaborera davantage avec les partenaires, les intervenants et la collectivité

autochtones afin d'explorer et de définir un cadre et une approche d'engagement fondés sur les principes d'autodétermination, dirigés et créés par les collectivités

autochtones pour que le personnel de la Ville les mette en œuvre. Ce cadre d'engagement et le plan qui en découlera seront inspirés par les collectivités des Premières Nations, des Inuits, des Métis et des Autochtones vivant en milieu urbain.

Ces discussions se poursuivront dans le cadre de la mise en œuvre et de l'évolution du plan. Le personnel reste déterminé à travailler avec les collectivités autochtones tout au long de l'élaboration, de la mise en œuvre et des révisions du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

Le retour d'information de toutes les activités d'engagement démontre la complexité et le lien entre les questions relatives à la sécurité et au bien-être et confirme que ces questions ne sont pas seulement des responsabilités partagées entre tous les membres de la collectivité, mais qu'elles nécessitent également une approche intégrée entre les partenaires pour s'attaquer à leurs causes profondes et atteindre des objectifs collectifs.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Aucune incidence sur l'accessibilité n'est associée aux recommandations du présent rapport. L'accessibilité a été prise en compte tout au long de l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités. Le personnel a consulté le Bureau de l'accessibilité de la Ville. L'information a été communiquée au Comité consultatif sur l'accessibilité sur la façon de participer aux activités de mobilisation, et une mise à jour sur le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités a été présentée au Comité consultatif sur l'accessibilité en juin 2020. Le Comité consultatif sur l'accessibilité a participé à une consultation facilitée avec l'équipe de la sécurité et du mieux-être dans les collectivités le 6 avril 2021 et les commentaires ont été inclus dans les données de mobilisation analysées pour le présent rapport. Il est prévu que le personnel continuera de collaborer avec le Comité consultatif sur l'accessibilité au fur et à mesure que nous mettrons en œuvre le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités.

RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LES GENRES ET L'ÉQUITÉ

Les groupes autochtones, les groupes de femmes et les groupes visés par l'équité ont été pris en compte tout au long de l'élaboration du Plan de sécurité et de bien-être dans

les collectivités. Pour les résumés des activités de participation du public, veuillez consulter la section Consultation du présent rapport et le document 2. Pour les considérations relatives au plan, veuillez consulter la section Objectifs, stratégies et résultats proposés du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS RELATIVES À LA GESTION DES RISQUES

Les répercussions sur les risques associées au présent rapport ont été déterminées et expliquées dans le rapport et sont gérées par le personnel approprié.

RÉPERCUSSIONS RURALES

Aucune répercussion rurale précise n'est associée aux recommandations du présent rapport. Les collectivités rurales ont été prises en considération dans le cadre de la stratégie de mobilisation du public.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Les [priorités du mandat de 2019-2022 du Conseil](#) (ACS2019-ICS-ST-0003) établissent une vision pour la ville où Ottawa est non seulement le meilleur endroit au Canada où vivre, travailler et étudier, mais aussi une capitale de destination connue dans le monde entier. Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités d'Ottawa est défini comme une mesure prise dans le cadre des Collectivités prospères dans le cadre des priorités stratégiques du Conseil.

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS

Document 1 – Objectifs, stratégies et résultats du Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités

Document 2 – Rapport « Ce que nous avons entendu » – Consultations de la deuxième phase

Document 3 – Aperçu des initiatives municipales et communautaires existantes

DISPOSITION

Après l’approbation du Conseil, le directeur général des Services de protection et d’urgence transmettra le Plan de sécurité et de bien-être communautaire approuvé au solliciteur général (Ontario), comme l’exige la *Loi sur les services policiers*.

Le directeur général des Services sociaux et communautaires entreprendra les prochaines étapes décrites dans le rapport et mettra également en œuvre toute directive reçue dans le cadre de l’examen de ce rapport.

¹ Canada without Poverty, [Top 10 Reasons Why Poverty must be Eliminated in Canada | Canada Without Poverty \(cwp-csp.ca\)](#), 2021.

² Canada without Poverty, [Just the Facts - Poverty in Canada \(cwp-csp.ca\)](#), 2021.

³ Canada without Poverty, [Just the Facts - Poverty in Canada \(cwp-csp.ca\)](#), 2021.

⁴ Direction générale des services sociaux et communautaires, [Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance – Évaluation des besoins](#), décembre 2019.

⁵ Direction générale des services sociaux et communautaires, [Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance – Évaluation des besoins](#), décembre 2019, p. 15.

⁶ Ottawa Business Journal, <https://www.obj.ca/article/local/ottawa-gatineau-unemployment-rate-edges-78-june>, 9 juillet 2021.

⁷ Province de l'Ontario, [Rapport final sur l'examen portant sur l'évolution des milieux de travail 2019](#), 2019.

⁸ Le gouvernement provincial a mis fin au projet pilote sur le revenu de base universel en mars 2019.

⁹ ONU Femmes, [Foire aux questions : Formes de violence à l'égard des femmes et des filles | ONU Femmes – Siège social](#), 2021.

¹⁰ ONU Femmes, [Foire aux questions : Formes de violence à l'égard des femmes et des filles | ONU Femmes – Siège social](#), 2021.

¹¹ Gouvernement du Canada, [À propos de la violence fondée sur le sexe – Femmes et Égalité des genres Canada](#), 2021.

¹²

ONU Femmes, [Covid-19 and Ending Violence Against Women and Girls](#), 2021.

¹³ Santé publique Ottawa, Promotion de la santé mentale à Ottawa, 2018.

¹⁴ Santé publique Ottawa, [Plan stratégique 2019-2022 de Santé publique Ottawa : Strategic Priority Relating to Mental Health and Substance Use Health](#), septembre 2021.

¹⁵ Santé publique Ottawa, [Plan stratégique 2019-2022 de Santé publique Ottawa : Strategic Priority Relating to Mental Health and Substance Use Health](#), septembre 2021.

¹⁶ Santé publique Ottawa, [Plan stratégique 2019-2022 de Santé publique Ottawa : Strategic Priority Relating to Mental Health and Substance Use Health](#), septembre 2021, p. 43.

¹⁷ Gouvernement du Canada, [Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé](#), 2020